N° 77 Dimanche 29 Mars 1846. 17me Année.

JOURNAL DE LA HAYE.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

	La Haye.	Provinces.
Pour un an	26 fl.	30 fl.
Pour six mois	14 »	16 »
Pour trois mois	7 »	8 »

PRIX DES INSERTIONS.
[illegible] premières lignes 1 fl. 50 timbre [com]pris et 10 cts. par ligne en sus.

BUREAU DE LA RÉDACTION à La Haye, *Lage Nieuwstraat*, derrière le *Prinsegracht, Noordzijde*.
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES ANNONCES, Chez M. Van Weelden, libraire, *Spui*, à La Haye.
Les lettres et paquets doivent être envoyés à la direction *francs de port*.

LA HAYE, 28 *Mars*.

[Ce] serait une étrange erreur, que d'attribuer à une pen[sée] hostile ou haineuse envers la Belgique et son gouverne[ment], les articles que nous avons publiés ces jours-ci sur les [évé]nements de ce pays avant 1830.

[No]us l'avons déjà dit et nous le répétons : ni le gouverne[ment] ni la nation ne sont en cause dans la polémique entre le [Jour]nal de La Haye et les feuilles belges, organes des deux partis [qui] se disputent depuis tant d'années le pouvoir à Bruxelles. [Nous] croyons même avoir fait preuve, sous ce rapport, d'une [ré]serve, d'un sentiment des convenances et d'un esprit de jus[tice] [illegible] les journaux belges ne nous ont pas toujours donné [illegible] entre eux [illegible] l'arrêté du Roi des Pays-Bas [pour l'a]ugmentation de quelques articles du tarif des douanes [illegible] des assertions mensongères et calomnieu[ses] [illegible] prouvé, sans ressentiment personnel quelcon[que], sans animosité ni malveillance, et uniquement pour reven[diquer] les droits méconnus de la vérité historique, que la Belgique n'avait jamais songé à se détacher de la Maison d'Orange, et que si le gouvernement néerlandais a fait des fautes, [t]outes réparées du reste avant 1830, elles doivent en grande partie être imputées à ceux qui l'avaient eux-mêmes poussé [da]ns cette voie « pour mieux le perdre. » Ces fautes n'avaient [d']ailleurs jamais été de nature à provoquer un seul instant chez [la] nation, la pensée d'une révolution; car à cet égard aussi nous [av]ons rétabli les faits, si étrangement défigurés par la presse [be]lge.

[N]os remarques, loin d'être dirigées contre le gouvernement [belge], ne s'adressent qu'aux journaux qui servent les vues et [illegible] les prétentions exclusives et [illegible] avec le degré de civilisation, [illegible] dans laquelle on prend ce mot, où la [Belgique] [illegible] qui sont par conséquent le premier et [illegible] obstacle que ce gouvernement rencontre lui-[même] [en] cherchant à donner à la marche des affaires ce ca[ractère] de régularité, d'ordre et de stabilité sans lesquels la puissance souveraine, jouet permanent des partis qui veulent [s']arracher le pouvoir, sera constamment sans force ni dignité, [les] peuples sans repos pour le présent et sans confiance dans [l']avenir.

Ce n'est pas aux hommes que nous faisons la guerre, c'est [au]x erreurs funestes, aux fausses doctrines, aux principes désorganisateurs et anti-sociaux, qu'après même que leur ap[p]lication en 1830 eut bouleversé l'ordre légal, on a encore conservés comme système [illegible] praticable, dans l'es[p]oir de pouvoir s'en servir également pour réédifier et cons[truire]. A ce point de vue nous pouvons nous montrer fidèles [illegible] bons voisins, ne manifester au[cun] [illegible], tout en signalant, pour [illegible] la déplorable situation où, d'a-près l'aveu de tous vos journaux, à quelque opinion qu'ils ap-partiennent, vous vous trouvez aujourd'hui, et dont vous ne voyez pas l'issue, parce que vous ne comprenez ou n'apercevez pas, que vous y avez été amenés par cette force irrésistible des passions révolutionnaires et anarchiques auxquelles il n'est plus facile de mettre un frein, dès qu'on les a déchaînées et qu'on leur a donné libre carrière.

Nous reconnaissons volontiers, que depuis que la Belgique s'est crue destinée à donner à tous les autres peuples des leçons de patriotisme, de liberté et de [illegible] constitutionnels, il y a eu chez elle des hommes très [illegible], doués de beaucoup de talents même, qui ont pris [illegible] la tâche qu'ils s'étaient imposée, et dont tous les efforts n'ont tendu qu'à faire le bonheur du pays.

S'ils n'ont pas réussi, ce n'est donc ni leur bonne volonté, ni leurs capacités, ni leur dévouement à la chose publique qu'il faut en accuser; c'est la fatale nécessité où ils se trouvent réduits, de pratiquer pour l'administration d'un état qu'on désire voir tranquille, paisible et bien discipliné, des systèmes qui sont par essence destructifs de tout ordre public, de toute organisation sociale.

Voilà ce que nous tenons à constater pour l'enseignement des contemporains et pour la justification du pouvoir d'autrefois.

Pour peu que l'on veuille se donner la peine de lire attentivement et sans prévention, ce que nous avons écrit depuis quelques jours à ce sujet, on découvrira aisément le but véritable qui guide notre plume, et l'on nous rendra la justice de croire à la sincérité de la déclaration que nous avons faite encore une fois aujourd'hui en commençant cet article.

Nous ne saurions finir sans transcrire ici, — elles expliquent si bien toute notre pensée — [illegible] adressées autrefois par une bouche éloquente [illegible] Odilon Barrot; paroles auxquelles les événements qui se passent dans ce moment en Espagne, donnent le caractère d'une prophétie, et dont, l'une après l'autre, toutes les nations que Dieu abandonne aux fatales expériences des sophistes, sont prédestinées à confirmer la vérité par le spectacle de leurs misères et de leur désespoir :

« Hommes d'inapplicables théories, vous ne voyez pas une chose, c'est qu'en n'abdiquant pas vos maximes, vous êtes incompatibles avec tout gouvernement régulier, c'est que vous êtes voués à l'opposition sous tous les régimes, c'est que vous ne pouvez arriver au timon qu'en un jour de tempête, et vous ne saurez y rester [illegible] calme. Le talent, la vertu, sont chez vous de funestes [illegible] et des armes dangereuses. Ce sont des moyens [illegible] Vous n'êtes propres qu'à renverser [illegible] puissance [illegible] vous [illegible] comme la Thébaïde aux dragons de Cadmus; vous ne sauriez comme eux que vous entre-détruire. Pourquoi? parce que vous poursuivez des chimères anti-sociales, que vous êtes antipathiques à la liberté comme au pouvoir; que ce que vous nommez liberté, par une méprise fatale, est la démagogie et que ce que vous nommez pouvoir, est, un jour plus tôt, un jour plus tard, le régime du comité de salut public. »

Nous prions ces messieurs de vouloir bien se mettre d'accord entr'eux. A propos des articles que nous avons publiés récemment, d'après les informations fournies par le *Courrier d'Anvers* sur l'état de choses en Belgique, le *Précurseur* nous dit que nous ne devons pas prendre pour parole d'évangile le langage d'une feuille sans crédit comme sans bonne foi. Le *Courrier d'Anvers* ne serait, d'après le *Précurseur*, que le « servile instrument d'une théocratie aveuglément ambitieuse, » une feuille au langage ridicule et mensonger, aux déclamations » furibondes, se jouant des intérêts les plus sacrés, par [illegible] » vouement fanatique à ceux des castes, et parce que [illegible] » dixièmes de la nation ne veulent pas se soumettre à [illegible] » entendent résister aux empiétements des jésuites, [illegible] » plier à la domination d'une aristocratie qui a, Dieu [illegible] » son temps. Pour peu, dit le *Précurseur*, que le roi, [illegible] » spiré, mieux conseillé qu'il ne l'est, écoute la voix de la nation » au lieu de prêter l'oreille à celle d'une [illegible] » tique, la Belgique se relèvera vite de l'[illegible] où l'a mise » le système suivi depuis quelques années. »

Si nous écoutons maintenant à son tour, le *Courrier d'Anvers*, qui repousse toute solidarité avec les R. R. P. P. jésuites, ce journal ne serait au contraire, que « le représentant dans la » presse de tous les honnêtes gens, de tous les citoyens modé» rés, amis de la paix et de l'ordre, qui travaillent à la pros» périté morale et matérielle du pays, qui veulent le bien gé» néral et pas autre chose » tandis que [illegible], qualifié de bonnet rouge [illegible] organe, qu'il faut [illegible] affaires dont le *Courrier d'Anvers* a signalé les causes il y a peu de jours, et qui lui a arraché cette apostrophe sévère : *Vous compromettez, vous ruinez la Belgique, et vous l'exposez à la risée de l'Europe.*

Maintenant, qui des deux faut-il croire, le *Précurseur* ou le *Courrier d'Anvers*? Nous serions assez tentés d'admettre comme également vrai ce qu'ils disent l'un de l'autre, d'autant plus qu'ils tiennent à honneur de représenter les deux fractions qui formaient en 1830 l'*Union catholico-libérale*. Or, quand on voit ces deux feuilles être d'accord sur un seul point, leur satisfaction commune d'avoir secoué « le joug de la Hollande » on peut en tirer la conséquence rigoureusement logique, que le gouvernement hollandais était justement dans le vrai, et qu'il sauvegardait efficacement les intérêts réels et la liberté des Belges, en empêchant la domination exclusive des deux partis également dangereux, dont les journaux précités sont les organes, et lesquels ne se sont associés pendant un jour, qu'afin de renverser [illegible] dont le triomphe semble ne pouvoir s'acheter qu'au prix du repos, de l'ordre public et [illegible] matérielle de leur pays.

FEUILLETON DU JOURNAL DE LA HAYE. 29 MARS 1846.

LE COMTE DE MONTE-CHRISTO.[1]

XXII.

L'auberge de la cloche et de la bouteille. (*Suite*)

Le brigadier en arrêtant le domestique dit : celui qui sonne m'a l'air de demander autre chose que le garçon, et nous allons lui servir un gendarme. Qui loge au numéro 3?

— Le petit jeune homme arrivé avec sa sœur cette nuit en chaise de poste, et qui a demandé une chambre à deux lits.

La sonnette retentit une troisième fois avec une intonation pleine d'angoisse.

— A moi! monsieur le commissaire! cria le brigadier, suivez-moi et emboîtez le pas.

— Un instant, dit l'hôte; à la chambre numéro 3, il y a deux escaliers : un extérieur, un intérieur.

— Bon! dit le brigadier, je prendrai l'intérieur, c'est mon département. Les carabines sont-elles chargées?

— Oui, brigadier.

— Eh bien! veillez à l'extérieur, vous autres, et s'il veut fuir, feu dessus; c'est un grand criminel, à ce que dit le télégraphe.

Le brigadier, suivi du commissaire, disparut aussitôt dans l'escalier intérieur, accompagné de la rumeur que ses révélationss sur Andrea venaient de faire naître dans la foule.

Voilà ce qui était arrivé :

Andrea était fort adroitement descendu jusqu'aux deux tiers de la cheminée, mais arrivé là, le pied lui avait manqué, et, malgré l'appui de ses mains, il était descendu avec plus de vitesse et surtout plus de bruit qu'il n'aurait voulu. Ce n'eût été rien si la chambre eût été solitaire, mais par malheur elle était habitée.

Deux femmes dormaient dans un lit, ce bruit les avaient réveillées. Leurs regards s'étaient fixés vers le point d'où venait le bruit, et par l'ouverture de la cheminée elles avaient vu paraître un homme.

C'était l'une de ces deux femmes, la femme blonde, qui avait poussé ce cri terrible dont toute la maison avait retenti, tandis que l'autre, qui était brune, s'élançant au cordon de la sonnette, avait donné l'alarme, en l'agitant de toutes ses forces.

Andrea jouait, comme on le voit, de malheur.

— Par pitié! cria-t-il, pâle, égaré, sans voir les personnes auxquelles il s'adressait, par pitié! n'appelez pas, sauvez-moi! je ne veux pas vous faire de mal.

— Andrea l'assassin! cria l'une des deux jeunes femmes.

— Eugénie, mademoiselle Danglars! murmura Cavalcanti, passant de l'effroi à la stupeur.

— Au secours! au secours! cria mademoiselle d'Armilly reprenant la sonnette aux mains inertes d'Eugénie, et sonnant avec plus de force encore que sa compagne.

— Sauvez-moi, on me poursuit! dit Andrea en joignant les mains; par pitié, par grâce, ne me livrez pas!

— Il est trop tard, on monte, répondit Eugénie.

— Eh bien! cachez-moi quelque part, vous direz que vous avez eu peur sans motif d'avoir peur; vous détournerez les soupçons et vous m'aurez sauvé la vie.

Les deux femmes, serrées l'une contre l'autre, s'enveloppant dans leurs couvertures, restèrent muettes à cette voix suppliante; toutes les appréhensions, toutes les répugnances se heurtaient dans leur esprit.

— Eh bien! soit, dit Eugénie; reprenez le chemin par lequel vous êtes venu, malheureux; partez, et nous ne dirons rien.

— Le voici! le voici! cria une voix sur le palier, le voici! je le vois!

En effet, le brigadier avait collé son œil à la serrure, et avait aperçu Andrea debout et suppliant.

Un violent coup de crosse fit sauter la serrure, deux autres firent sauter les verrous; la porte brisée tomba en dedans.

Andrea courut à l'autre porte, donnant sur la galerie de la cour et l'ouvrit prêt à se précipiter.

Les deux gendarmes étaient là avec leurs carabines et le couchèrent en joue.

Andrea s'était arrêté court; debout, pâle, le corps un peu renversé en arrière, il tenait son couteau inutile dans sa main crispée.

— Fuyez donc! cria mademoiselle d'Armilly dans le cœur de laquelle rentrait la pitié à mesure que l'effroi en sortait, fuyez donc!

— Ou tuez-vous! dit Eugénie du ton et avec la pose d'une de ces vestales qui, dans le cirque ordonnaient avec le pouce au gladiateur victorieux d'achever son adversaire terrassé.

Andrea frémit et regarda la jeune fille avec un sourire de mépris qui prouva que sa corruption ne comprenait point cette sublime férocité de l'honneur.

— Me tuer, dit-il en jetant son couteau; pourquoi faire?

— Mais vous l'avez dit, s'écria mademoiselle Danglars, on vous condamnera à mort, on vous exécutera comme le dernier des criminels!

— Bah! répliqua Cavalcanti en se croisant les bras, on a des amis.

Le brigadier s'avança vers lui le sabre au poing.

— Allons, allons, dit Cavalcanti, rengainez, mon brave homme, ce n'est point la peine de faire tant d'esbrouffe, puisque je me rends.

Et il tendit ses mains aux menottes.

Les deux jeunes filles regardaient avec terreur cette hideuse métamorphose qui s'opérait sous leurs yeux, l'homme du monde dépouillant son enveloppe et redevenant l'homme du bagne.

Andrea se retourna vers elles, et avec le sourire de l'impudence :

— Avez-vous quelque commission pour monsieur votre père, mademoiselle Eugénie? dit-il; car, selon toute probabilité, je retourne à Paris.

Eugénie cacha sa tête dans ses deux mains.

— Oh! oh! dit Andrea, il n'y a pas de quoi être honteuse, et je ne vous en veux pas d'avoir pris la poste pour courir après moi... N'étais-je pas presque votre mari?

Et sur cette raillerie Andrea sortit [illegible] aux souffrances de la honte et aux commentaires de l'assemblée.

Une heure après, vêtues toutes deux de leurs habits de femmes, elles montaient dans leur calèche de voyage.

On avait fermé la porte de l'hôtel pour les soustraire aux premiers regards; mais il n'en fallut pas moins, quand cette porte fut rouverte, passer au milieu d'une double haie de curieux, aux yeux flamboyants, aux lèvres murmurantes.

Eugénie baissa les stores, mais si elle ne voyait plus, elle entendait encore, et le bruit des ricanements arrivait jusqu'à elle.

— Oh! pourquoi le monde n'est-il pas un désert? s'écria-t-elle en se jetant dans les bras de mademoiselle d'Armilly, les yeux étincelants de cette rage qui faisait désirer à Néron que le monde romain n'eût qu'une seule tête, afin de la trancher d'un seul coup.

Le lendemain, elles descendaient à l'hôtel de Flandres, à Bruxelles.

Depuis la veille, Andrea était écroué à la Conciergerie

XXIII.

La loi.

On a vu avec quelle tranquillité mademoiselle Danglars et mademoiselle d'Armilly avaient pu accomplir leur transformation et opérer leur fuite : c'est que chacun était trop occupé de ses propres affaires pour s'occuper des leurs.

Nous laisserons le banquier, la sueur au front, aligner en face du fantôme de la banqueroute les énormes colonnes de son passif, et nous suivrons la baronne qui, après être restée un instant écrasée sous la violence du coup

---

[1] Voir le *Journal de La Haye* d'hier.

La discussion sur la seconde lecture du bill des céréales qui a commencé lundi à la chambre des communes, ne peut plus offrir aujourd'hui aucun intérêt. Cette discussion s'est prolongée probablement jusqu'à la fin de la séance de vendredi, sir Robert Peel ayant annoncé qu'il ne provoquerait pas la division avant ce jour-là, et les protectionnistes ne sont pas hommes à ne pas profiter de cette latitude. Jamais question n'aura été noyée dans un tel flux de discours. Le ban et l'arrière-ban des orateurs du parti ont donné, et lorsqu'il semble que la discussion est épuisée, il surgit encore quelque nouveau discoureur qui trouve moyen, sinon de la ranimer, ce qui serait fort difficile, au moins de la faire traîner en longueur. Au point où en est arrivée aujourd'hui la question une séance gagnée semble une conquête. Faciles victoires que nul ne cherche à disputer et qui ne changeront rien à la solution dès longtemps prévue.

Un fait assez remarquable, et qu'il est bon de signaler, c'est que depuis l'adoption du principe de la loi sur les céréales par la chambre des communes, les manifestations en faveur du système protecteur ont complètement cessé dans le pays.

Plus de *meetings* des sociétés agricoles, plus d'adresses adoptées à la suite de discours violents contre la politique ministérielle; plus de mémoires pour demander la dissolution du parlement et l'appel au pays. Les fermiers semblent avoir pris bravement leur parti. Ils laissent le *Morning-Post* et les rares organes des protectionnistes s'ébattre à loisir en vrais Don-Quichottes et pourfendre les moulins à vent du *free-trade*. L'agitation agricole semble entièrement calmée. Il est de fait que le peu de succès des divers efforts tentés par les chefs du parti dans le parlement n'était pas de nature à encourager beaucoup cette agitation. Ce calme apparent ou réel présage-t-il de nouveaux orages et l'adoption définitive du projet ministériel fera-t-elle revivre une opposition d'autant plus violente qu'elle viendrait après une défaite complète? il n'est pas naturel de le supposer, quoi qu'il puisse arriver qu'à l'occasion de la présentation du projet ministériel à la chambre des lords les meneurs fassent tout ce qu'ils pourront, pour soulever de nouveau ce qu'ils appellent l'opinion publique, afin de décider cette chambre à rejeter le projet.

Quoi qu'il en soit on peut compter qu'il rencontrera dans la noble assemblée des adversaires aussi violents que ceux qui l'ont combattu aux communes. Déjà les ducs de Richmond et de Buckingham unis à lord Stanley pour cette solennelle croisade, préparent leurs batteries, excitent le zèle de leurs amis, soutiennent le courage de ceux qu'ils craignent de voir faiblir au moment de l'épreuve décisive. Ces trois lords ont de fréquentes entrevues depuis quelques jours afin de combiner leurs efforts et d'arrêter le plan de la campagne. Il ne dépendra pas d'eux que le ministère n'éprouve un grave échec à la chambre haute. Lord Stanley, qui dans les premiers jours de la session avait en quelque sorte promis de rester dans un état de neutralité, ... ition. La ... perspective d'être un jour appelé à la tête des affaires si le cabinet Peel était renversé, a eu bien vite raison de ses hésitations. Ce n'est pas la première fois qu'on voit des hommes d'un esprit supérieur se bercer de vaines illusions.

Son Exc. le ministre des affaires étrangères a donné le 27 un grand dîner qui a été honoré de la présence du Roi et du Prince d'Orange, et auquel avaient été invités les ministres, le corps diplomatique, les deux présidents des deux Chambres des Etats-Généraux et autres personnes de distinction.

S. A. R. le Prince Alexandre a donné un dîner qui a été honoré de la présence de S. M. la Reine et de S. A. R. le prince Henri.

Hier a eu lieu un bal brillant au palais de LL. AA. RR. le Prince et la Princesse d'Orange.

Un avis du ministre des finances, en date du 27 de ce mois, informe le public que la quantité de vingt millions de livres de houille, à laquelle les dispositions de l'article 1. de l'arrêté royal du 5 janvier 1846 (*Journal Officiel* n° 1), conformément à l'art. 2 du même arrêté, n'étaient point applicables, a été importée de Belgique par le bureau d'Eysden, et qu'en conséquence les droits d'entrée fixés par ledit arrêté seront perçus sur la houille qui dorénavant sera importée par le bureau d'Eysden.

La *Gazette Universelle de Prusse* a signalé, il y a peu de jours, la fraude commise par quelques journaux de Paris, qui, pour entretenir chez leurs lecteurs l'enthousiasme pour les insurgés de Cracovie, ont imaginé de donner comme traduites des journaux allemands, des nouvelles favorables pour l'insurrection, lesquelles n'ont jamais été publiées par ces journaux.

Aujourd'hui la même gazette donne à ses lecteurs un nouvel échantillon de la manière véridique dont les feuilles françaises rapportent, pour la plupart, les événements qui se sont passés à Posen, à Cracovie et dans la Gallicie. A cet effet la feuille prussienne se borne à reproduire, sans aucune observation ni réfutation, une série d'articles de nouvelles tels qu'ils se trouvent dans le *Siècle*, le *Courrier Français*, le *National* et le *Constitutionnel*.

Un correspondant de l'*Observateur Rhénan* lui écrit de Paris, pour démentir la nouvelle donnée par d'autres journaux, que le comte Apponi, ambassadeur d'Autriche à Paris, aurait fait des représentations à M. Guizot, au sujet de la sympathie manifestée ces jours derniers par le *Journal des Débats* pour l'insurrection à Cracovie. On aurait dû accorder au comte Apponi, dit le correspondant, assez de tact pour comprendre que dans un pays où la presse est entièrement libre, ce ministre n'irait pas se plaindre de ce que cette presse trouve bon de publier.

Le même journal publie dans une lettre de Posen, d'intéressants détails sur les derniers événements qui se sont passés dans cette ville. On y avait remarqué entr'autres, que le 3 mars toutes les Polonaises affluaient dans les églises, probablement, dit l'auteur de la lettre, pour adresser au ciel la prière impie de faire réussir le complot qui avait pour but de massacrer tous les Allemands. A la porte de chaque officier de la garnison les conspirateurs avaient placé deux hommes, armés de pistolets et de poignards, et chargés de tuer l'officier dès que, à l'appel des tambours, il sortirait pour se rendre à la caserne. Il paraît qu'en général les dames polonaises montrent beaucoup plus d'enthousiasme que les hommes.

La *Gazette d'Augsbourg* nous apprend que de nouveaux conflits ont eu lieu, dans les premiers jours de mars, entre les Montégrins et les Turcs dans le district-frontière d'Antivari; ces conflits ont été amenés par une invasion à main armée des Montégrins dans un village turc.

L'Univers a beau publier, en réponse à la note de M. de Boutenieff sur l'histoire merveilleuse de la mère Mieczyslawska, une ... envisager différemment cette vilaine affaire. C'est que l'opinion que nous avons exprimée sur le caractère mensonger du factum du Père Ryllo ne repose pas sur les points de détail affirmés ou contestés dans ces notes contradictoires, mais sur l'évidence intrinsèque de la fausseté de cette relation. Nous avons fait voir que c'est un tissu de faits physiquement impossibles, qui ne laissent de choix qu'entre leur négation et l'admission de continuels miracles; eh bien, nous l'avouons, il nous paraît plus difficile de souscrire à tous ces faits surnaturels accumulés comme à plaisir dans le libelle fabriqué à Rome (1), que de révoquer en doute la bonne foi de ses auteurs.

(1) *Récit de Makrena Mieczyslawska, abbesse des Basiliennes de Minsk.* A la librairie catholique polonaise, rue de Seine, n° 16. Prix: 60 cent.

Au reste, la question n'en est plus là: c'est l'existence même du couvent de Minsk que nous contestons aujourd'hui. Nous avons fait voir par des tableaux statistiques se rapportant aux années 1804, 1825 et 1834, publiés sous les auspices de M. le comte de Montalembert, qu'il n'y a pas un seul couvent de Basiliennes dans tout le diocèse de Minsk, que cet ordre, qu'on prétend avoir fourni en sept ans 245 martyres ne comptait il y a douze ans dans tout l'empire que 74 religieuses, réparties en 10 couvents, ce qui ne donne que 7 ou 8 religieuses par couvent; et cependant le Père Ryllo affirme que le prétendu couvent de Minsk, qui ne figure dans aucun des tableaux publiés avec le concours de M. de Montalembert, contenait, à lui seul, en 1838, 35 Basiliennes, c'est-à-dire à peu près la moitié de l'ordre!

Voici déjà quinze jours que nous avons publié ces renseignements; *l'Univers*, qui se répand si facilement en injures contre nous, ne les ayant pas contredits, nous sommes en droit de considérer son silence comme un acquiescement. Mais si *l'Univers* est obligé d'accepter nos dénégations sur ces points essentiels, comment peut-il continuer à enregistrer ce qu'on écrit dans son sens, par le monde, sur de petits faits accessoires, qui ne signifient plus rien absolument, après que le lieu de la scène et les deux tiers des acteurs sont reconnus n'avoir d'existence que dans l'imagination et sous la plume des faussaires? *L'Univers* peut trouver commode de passer outre, sans tenir compte des documents publiés par ses amis; mais qu'il sache que nous ne le lui permettrons pas. (*Semeur.*)

Affaires de Belgique.

(*Correspondance particulière du Journal de La Haye.*)

Bruxelles, 27 mars.

Les journaux vous ont appris que de *grands efforts* ont été tentés pour arriver à sortir enfin de l'interminable crise dont la solution est si difficile. Mais il paraît que les difficultés s'accroissent de l'avortement des diverses combinaisons qui ont été essayées. Il a été question hier d'un ministère dans lequel seraient entrés M. de Lacoste, le général Anoul, aide-de-camp du roi et M. d'Huart. Trois anciens ministres, MM. Malou, d'Anethan et Dechamps, étaient restés avec ses nouveaux collègues. Mais cette combinaison n'aura probablement pas de suite. On m'a assuré aujourd'hui que de nouvelles démarches ont été faites auprès de M. Van de Weyer pour le décider à reprendre son portefeuille et l'ancien cabinet serait alors reconstitué tout entier. On ajoute que ces démarches pourraient bien avoir plus de succès qu'on n'aurait eu raisonnablement lieu de l'espérer après tout ce qui s'est passé.

M. Van de Weyer, il faut le dire, a été un peu suffoqué de tout l'encens qu'on lui a brûlé sous le nez, passez-moi cette expression. Les éloges sous le poids desquels on l'a en quelque sorte écrasé lui paraissent un poids trop lourd à porter pour un homme qui a à cœur, avant tout, de rester dans de bons termes avec tout le monde.

La presse libérale a poussé les choses un peu trop loin, aussi après lui avoir fait son procès de la belle façon. Sa rentrée ... pourrait, à la rigueur être considérée comme un acte d'inconséquence; mais elle aurait toujours une excuse dans le dévouement à la couronne qu'il s'agit de sauver une fois encore ... de périls beaucoup plus grands que ceux qui s'étaient ... de se faire pardonner l'enthousiasme dont il a été l'objet de la part de quelques journaux et de faire cesser une disgrâce qui, si elle est réelle, doit être plus pénible au cœur de M. Van de Weyer que les louanges de ses nouveaux amis ne sont agréables à son amour-propre.

On dit d'autre part que M. Van de Weyer s'est montré fort contrarié de ce qu'un journal qui a passé longtemps pour recevoir ses confidences les plus intimes, a prétendu qu'il avait approuvé les hommes et le programme du cabinet projeté par M. Rogier; quelques autres indiscrétions du même journal auraient aigri encore ce mécontentement et ce n'est sans doute l'expression non équivoque de ce mécontentement qui a pu donner l'idée de nouvelles ouvertures dans le sens d'une réconciliation du ministre de l'intérieur avec ses collègues, réconciliation po...

... venait de la frapper, était allée trouver son conseiller ordinaire Lucien Debray.

... effet la baronne comptait sur ce mariage pour abandonner enfin une tutelle qui, avec une fille du caractère d'Eugénie, ne laissait pas que d'être assez gênante; c'est que dans ces espèces de contrats tacites qui maintiennent hiérarchiquement la famille, la mère n'est réellement maîtresse de sa fille qu'à condition d'être continuellement pour elle un exemple de sagesse et un type de perfection.

Or, madame Danglars redoutait la perspicacité d'Eugénie et les conseils de mademoiselle d'Armilly; elle avait surpris certains regards dédaigneux lancés par sa fille à Debray, regards qui semblaient signifier que sa fille connaissait tout le mystère de ses relations amoureuses et pécuniaires avec le secrétaire intime, tandis qu'une interprétation plus sagace et plus approfondie eût au contraire démontré à la baronne qu'Eugénie détestait Debray, non point parce qu'il était dans la maison paternelle une pierre d'achoppement et de scandale, mais parce qu'elle le rangeait tout bonnement dans la catégorie de ces bipèdes que Platon essayait de ne plus appeler des hommes et que Diogène désignait par la périphrase d'animaux à deux pieds et sans plumes.

Madame Danglars, à son point de vue, et malheureusement dans ce monde chacun a son point de vue à soi qui l'empêche de voir le point de vue des autres; madame Danglars, à son point de vue, disons-nous, regrettait donc infiniment que le mariage d'Eugénie fût manqué, non point parce que ce mariage était convenable, bien assorti et devait faire le bonheur de sa fille, mais parce que ce mariage lui rendait sa liberté.

Elle courut donc, comme nous l'avons dit, chez Debray, qui, après avoir, comme tout Paris, assisté à la soirée du contrat et au scandale qui en avait été la suite, s'était empressé de se retirer à son club, où avec quelques amis il causait de l'événement qui faisait à cette heure la conversation des trois quarts de cette ville éminemment cancanière, qu'on appelle la capitale du monde.

Au moment où madame Danglars, vêtue d'une robe noire et cachée sous un long voile, montait l'escalier qui conduisait à l'appartement de Debray, malgré la certitude que lui avait donnée le concierge que le jeune homme n'était point chez lui, Debray s'occupait à repousser les insinuations d'un ami qui essayait de lui prouver qu'après l'éclat terrible qui venait d'avoir lieu, il était de son devoir d'ami de la maison d'épouser mademoiselle Eugénie Danglars et ses deux millions.

Debray se défendait en homme qui ne demande pas mieux que d'être vaincu; car souvent cette idée s'était présentée d'elle-même à son esprit; puis, comme il connaissait Eugénie, son caractère indépendant et altier, il reprenait de temps en temps une attitude complètement défensive, disant que cette union était impossible, de toute impossibilité, en se laissant toutefois sourdement chatouiller par l'idée mauvaise qui, au dire de tous les moralistes, préoccupe incessamment l'homme le plus probe et le plus pur, veillant au fond de son âme, comme Satan veille derrière la croix.

Le thé, le jeu, la conversation intéressante, comme on le voit, puisqu'on y discutait de si graves intérêts, durèrent jusqu'à une heure du matin.

Pendant ce temps, madame Danglars, introduite par le valet de chambre de Lucien, attendait, voilée et palpitante, dans le petit salon vert, entre deux corbeilles de fleurs qu'elle-même avait envoyées le matin, et que Debray, il faut le dire, avait lui-même rangées, étagées, émondées avec un soin qui fit pardonner son absence à la pauvre femme.

A onze heures quarante minutes, madame Danglars, lassée d'attendre inutilement, remonta en fiacre et se fit reconduire chez elle. Les femmes d'un certain monde ont cela de commun avec les grisettes en bonne fortune, qu'elles ne rentrent pas d'ordinaire passé minuit.

La baronne rentra dans l'hôtel avec autant de précaution qu'Eugénie venait d'en prendre pour sortir; elle monta légèrement et le cœur serré, l'escalier de son appartement, contigu, comme on sait, à celui d'Eugénie. Elle redoutait si fort de provoquer quelque commentaire, elle croyait si fermement, pauvre femme respectable en ce point du moins, à l'innocence de sa fille et à sa fidélité pour le foyer paternel!

Rentrée chez elle, elle écouta à la porte d'Eugénie, puis, n'entendant aucun bruit, elle essaya d'entrer; mais les verrous étaient mis. Madame Danglars crut qu'Eugénie, fatiguée des terribles émotions de la soirée, s'était mise au lit et qu'elle dormait. Elle appela la femme de chambre et l'interrogea.

— Mademoiselle Eugénie, répondit la femme de chambre, est rentrée dans son appartement avec mademoiselle d'Armilly; puis elles ont pris le thé ensemble; après quoi elles m'ont congédiée, en me disant qu'elles n'avaient plus besoin de moi.

Depuis ce moment la femme de chambre était à l'office, et, comme tout le monde, elle croyait les deux jeunes personnes dans leur appartement.

Madame Danglars se coucha donc, sans l'ombre d'un soupçon; mais, tranquille sur les individus, son esprit se reporta sur l'événement. A mesure que ses idées s'éclaircissaient en sa tête, les proportions de la scène du contrat grandissaient; ce n'était plus un scandale, c'était un vacarme; ce n'était plus une honte, c'était une ignominie.

Malgré elle alors, la baronne se rappela qu'elle avait été sans pitié pour la pauvre Mercédès, frappée naguère dans son époux et dans son fils d'un malheur aussi grand.

— Eugénie, se dit-elle, est perdue, et nous aussi. L'affaire, telle qu'elle va être présentée, nous couvre d'opprobre; car, dans une société comme la nôtre, certains ridicules sont des plaies vives, saignantes, incurables.

— Quel bonheur, murmura-t-elle, que Dieu ait fait à Eugénie ce caractère étrange qui m'a si souvent fait trembler!

Et son regard reconnaissant se leva au ciel, dont la mystérieuse Providence dispose tout à l'avance selon les événements qui doivent arriver, et d'un défaut, d'un vice même, fait quelquefois un bonheur.

Puis sa pensée franchit l'espace, comme fait en étendant ses ailes, l'oiseau d'un abîme, et s'arrêta sur Cavalcanti.

— Cet Andrea était un misérable, un voleur, un assassin; et cependant cet Andrea possédait ces façons qui indiquent une demi-éducation, sinon une éducation complète; cet Andrea s'était présenté dans le monde avec l'apparence d'une grande fortune, avec l'appui de noms honorables.

Comment voir clair dans ce dédale? A qui s'adresser pour sortir de cette position cruelle? Debrai, à qui elle avait couru avec le premier élan de la femme qui cherche un secours dans l'homme qu'elle aime et qui parfois la perd, Debray ne pouvait que lui donner un conseil; c'était à quelque autre plus puissant que lui qu'elle devait s'adresser.

La baronne pensa alors à M. de Villefort.

C'était M. de Villefort qui avait voulu faire arrêter Cavalcanti; c'était M. de Villefort qui, sans pitié avait porté le trouble au milieu de sa famille, comme si c'eût été une famille étrangère.

Mais non, en y réfléchissant, ce n'était pas un homme sans pitié que le procureur du roi, c'était un magistrat esclave de ses devoirs, un ami loyal et ferme, qui, brutalement, mais d'une main sûre, avait porté le coup de scalpel dans la corruption; ce n'était pas un bourreau, c'était un chirurgien qui avait voulu isoler aux yeux du monde l'honneur des Danglars de l'ignominie de ce jeune homme perdu qu'ils avaient présenté au monde comme leur gendre.

Du moment où M. de Villefort, ami de la famille Danglars, agissait ainsi, il n'y avait plus à supposer que le banquier eût rien su d'avance et se fût prêté à aucune des menées d'Andrea.

La conduite de Villefort, en y réfléchissant, apparaissait donc encore à la baronne sous un jour qui s'expliquait à leur avantage commun.

Mais là devait s'arrêter l'inflexibilité du procureur du roi; elle irait le trouver le lendemain et obtiendrait de lui, sinon, qu'il manquât à ses devoirs de magistrat, tout au moins qu'il leur laissât toute la latitude de l'indulgence.

La baronne invoquerait le passé; elle rajeunirait ses souvenirs; elle supplierait au nom d'un temps coupable, mais heureux; M. de Villefort assoupirait l'affaire, ou du moins, il laisserait (et, pour arriver à cela il n'avait qu'à tourner les yeux d'un autre côté), ou du moins il laisserait fuir Cavalcanti, et ne poursuivrait le crime que sur cette ombre de criminel qu'on appelle la contumace.

Alors seulement elle s'endormit plus tranquille.

(*La suite à demain.*)

[illegible] qui a surgi dans le cabinet n'a [illegible] rapports de bonne intelligence qui ont [illegible] membres.

[illegible] sont les choses aujourd'hui; de là à une solution de la crise il n'y a peut-être pas loin, mais si elle se dénouait de cette façon tout à fait inattendue le mot de comédie n'aurait pas assez de synonymes pour alimenter la polémique de la plus grande partie de la presse.

—

Dans une lettre de Bruxelles adressée au *Libéral Liégeois*, nous remarquons ce passage :

« On ne peut imaginer de combien de petitesses, d'obstacles de tout genre l'enfantement ministériel est environné ! Vous les conter en détail serait trop long. Je me borne à citer le fait suivant :

Le roi mettait obstacle à la retraite de M. d'Anethan par attachement personnel. S. M. désirait que son ministre de la justice restât assez longtemps aux affaires pour acquérir le droit à la pension de 6,000 francs. On avait songé à tourner la difficulté en accordant au ministre démissionnaire le poste de procureur-général, que devait délaisser M. de Bavay. Vous le verrez constamment dans la combinaison qui va surgir, combinaison déjà toute formée, soyez-en sûr, pendant qu'on faisait de la diplomatie avec MM. Rogier et Delfosse, en vue de prêter un tort à ces messieurs, et de donner ensuite, en apparence au moins, des apaisements à l'opposition. Si l'on ajourne aujourd'hui les chambres, c'est pour éviter de voir se reproduire, pour la combinaison nouvelle de la camarilla, ce qui est arrivé à la combinaison mort-née Chazal [illegible]

Dans les [illegible] assistons, tous les intérêts, [illegible] politiques, ont de chauds défenseurs, hormis [illegible] général et l'opinion du pays. Nous voyons des hommes [illegible] passions qui se font la guerre, mais nous n'apercevons personne qui songe à stipuler au nom des besoins permanents de la Belgique, c'est-à-dire de son industrie et de son commerce compromis. Cela est véritablement à déplorer. Nous pouvons du moins nous rendre ce témoignage que ce n'est pas notre faute si l'esprit public s'est dévoyé de la sorte. Nous avons beau crier que toutes ces discussions politico-religieuses, que cette lutte acharnée d'amours-propres et de petits intérêts personnels, que cette guerre de partis, cette stérile logomachie, nous ruinent à l'intérieur, et nous déconsidèrent à l'étranger; nous avons beau soutenir que nos grands intérêts matériels, en souffrance, appellent plus que jamais l'attention entière du gouvernement, des chambres et de la presse, nous [illegible] plutôt à des hommes trop passionnés pour qu'ils [illegible] entendre le langage de la [illegible] Nous [illegible] comme par [illegible] la défense de la cause du commerce [illegible] absolument [illegible] [illegible] des chicanes po[illegible] [illegible] des écrivains passionnés [illegible] pays, mais nous sommes certains qu'il ne saurait [illegible] longer sans que la Belgique en ressente bientôt les [illegible] cheuses conséquences. (*Courrier d'Anvers.*)

Nouvelles des Indes.

Nous avons précédemment publié les nouvelles les plus importantes sur les opérations de l'armée anglaise dans l'Inde. Les journaux de Bombay du 15 février, arrivés de Malte à Marseille le 21 du courant, contiennent de longs détails. Il en résulte qu'en six semaines les Sikhs ont été battus quatre fois et ont perdu 150 pièces d'artillerie. Les divisions [illegible] commandant du général-en-chef [illegible] rivière du côté de Ferozepore. Le [illegible] 27 janvier avec 1[illegible] côté, Gholab-Singh était arrivé à Lahore [illegible] hommes de [illegible] Le commandant du Punjaub ne sera pas effectuée avant [illegible] troupes du Scinde s'avancent vers l'Indus [illegible] commandé par le général Simpson [illegible] Gholab [illegible] Gholab [illegible] qu'il dit qu'ils vont prendre [illegible] et qu'ils resteront pendant [illegible] à coopérer avec la grande [illegible] le mouvement s'effectuera. Le [illegible] coopération aux Anglais; les soldats [illegible] au service du gouvernement de Lahore, sont prêts aussi à se réunir aux Anglais. Le 62e a été acquitté de l'imputation d'indiscipline devant l'ennemi, à laquelle la dépêche du général Littler avait donné du crédit. Il est resté sous le feu terrible de l'ennemi, jusques au moment où il a reçu l'ordre de se retirer. Nous avons [illegible] connaître les pertes éprouvées par les Sikhs dans la rencontre du 28. Ils ont vaillamment combattu, et les Anglais ont fait des prodiges de bravoure, sir Harry Smith était présent partout. Une division de Siks d'environ 40,000 hommes se trouve encore à Hurreeke en face de la division commandée par le général [illegible] des forces britanniques. Une forte batterie disposée en demi-cercle protége le pont de bateaux que les Sikhs ont construit pour maintenir les communications. A [illegible]-Ghat, où se trouve le pont, une force considérable est réunie [illegible] [illegible] ont fréquemment lieu entre les deux armées. [illegible] démonstration a été faite le 29 par sir John Gray qui commande [illegible]. L'armée du Scinde était attendue. On compte prendre position près de Mithen Kote à 140 milles du Subbar et à 310 de Ferozepore, et les grandes opérations commenceront après la fin des chaleurs, de septembre en octobre. Néanmoins Gholab-Sing s'est replié vers les hauteurs et est arrivé à Lahore avec 12,000 hommes et force bulles, 300,000, dit-on. Les chefs du Mooltan paraissent vouloir négocier; on dit qu'ils ont offert de coopérer avec sir C. Napier et de payer le tribut.

Nouvelles d'Espagne.

Madrid, 20 mars.

Le conseil des ministres s'est encore assemblé aujourd'hui. On dit que ses délibérations ont roulé sur certaines modifications ou réductions qu'ils veulent faire au budget des dépenses : c'est l'une des premières mesures que le ministère annoncera au pays. La loi électorale sera promulguée demain, la *Gazette* en publiera le texte.

Le ministère a fait démentir de la manière la plus formelle par la *Gazette*, les assertions de quelques journaux qui ont prétendu que le nouveau ministère était décidé à encourager les opérations de bourse à terme.

On parle toujours pour le ministère de la guerre du général [illegible], du général Mazarredo et l'on dit que la capitainerie générale de Madrid [illegible] destinée au baron de Meer.

On annonce aussi que M. Sartorius, ancien rédacteur du *Heraldo*, est nommé sous-secrétaire d'Etat au département des affaires étrangères. Le capitaine-général Mazarredo a passé aujourd'hui en revue les troupes de la garnison de Madrid parmi lesquelles figurait le régiment de cuirassiers arrivé d'Aranjuez.

La presse opposante, à l'exception du *Tiempo*, qui fera sans doute une opposition imitigée, a résolu de cesser ses publications et elle l'annonce.

—

L'*Heraldo* du 20 mars, après avoir fait l'éloge du manifeste publié par le gouvernement, ajoute :

« Quelques personnes attribuent ce document, admirablement écrit, modèle de convenance et de dignité, à M. Burgos; mais d'autres, mieux informés, font honneur de sa rédaction à la plume exercée et brillante du ministre de la justice (M. Egana.) A la suite de ce manifeste, le journal officiel publie un décret rendu dans le but de mettre un frein aux excès de la presse, dont il était indispensable de régulariser l'action, si l'on veut parvenir à établir un régime stable et régulier, qui nous mette à l'abri du déchaînement des passions politiques. Il nous est pénible, à la vérité, de penser que de pareilles mesures sont nécessaires pour réprimer des écarts et des scandales que la presse elle-même a intérêt à voir cesser, car rien n'est plus funeste à une institution quelconque que les abus auxquels elle se livre, et dont elle finit toujours par être victime; mais nous espérons que la publication du décret suffira pour mettre un terme au mal, et qu'il ne sera pas besoin de recourir à des moyens qui sont toujours regrettables. En attendant de nous occuper plus longuement de ce décret, nous nous bornerons à une seule observation : c'est qu'aucun de ceux qui se disent constitutionnels purs ne rendrait à la constitution et au parlement un hommage de respect plus explicite que celui qui est consigné dans le décret dont il s'agit. »

Répondant aux journaux progressistes qui comparent les mesures prises par le nouveau ministère espagnol aux fameuses ordonnances rendues en France par le ministère Polignac en juillet 1830, l'*Heraldo* s'exprime comme suit :

« Le trône constitutionnel de notre souveraine est en danger. L'auguste reine pour qui vous avez répandu votre sang, la couronne que vous avez affermie sur son front au prix de tant de sacrifices, la jeune princesse dont le nom était identifié pour vous aux mots sacrés de patrie et de liberté, les institutions que vous vous êtes données à l'ombre de son trône, après avoir triomphé, sur les champs de bataille, des sectaires fanatiques du despotisme dont la réalisation est impossible en Espagne, tout est menacé par les hommes qui se coalisant n'adoptent pas les paroles sacramentelles de : Dieu sauve le peuple ! Dieu sauve la reine ! mais qui évoquent au contraire les souvenirs de la dynastie détrônée en France par la révolution de 1830. Quel point de comparaison y a-t-il d'ailleurs entre les ordonnances de juillet et le décret sur la presse? Efface-t-on d'un trait de plume quatre articles de la charte? En retranche-t-on un seul de la constitution? Non. Ce que l'on fait, c'est simplement mettre un frein aux écarts de la presse, pour le bien du pays, pour l'avenir de la grande cause nationale [illegible] lance pas dans de déplorables excès; que l'on n'attaque pas [illegible] des choses qui doivent être sacrées; que l'on fasse une opposition franche, loyale, honorable, telle que nous la ferons nous-mêmes lorsque [illegible] certainement le nouveau décret sur la presse sera [illegible] il y aura pas lieu à l'appliquer. Le gouvernement est fort; il se montre énergique et menaçant [illegible] contre les [illegible] Les hommes [illegible] *non politiques*, n'ont rien à craindre [illegible] ceux qui [illegible] protecteur de leurs personnes et de leurs intérêts. Constitutionnels [illegible], plus même que, ceux qui se nomment les libéraux par excellence, la liberté dans ses mains sera un dépôt sacré dont il rendra compte aux cortès, et qu'il remettra à ses successeurs avec la tranquillité publique affermie, avec le trône constitutionnel d'Isabelle II consolidé à jamais, avec les institutions dans toute leur pureté, avec les contributions allégées et avec de considérables économies dans les dépenses publiques.

Qu'on laisse le ministère agir en paix, que l'on ne déploie pas contre lui l'étendard révolutionnaire, qu'on ne le combatte que sur le terrain de la légalité, qu'on laisse jouir la nation d'un moment de repos, et le peuple verra se réaliser sous peu tous les avantages du système constitutionnel et comprendra tout ce que peut faire en faveur du peuple, un gouvernement bienfaisant et réparateur. »

Les derniers événements en Pologne.

La *Gazette Universelle* d'Augsbourg publie la correspondance suivante de Lemberg, le 12 mars [illegible]

[illegible] les événements [illegible] Pologne russe n'aient été préparés de longue main, et que le mouvement éclatât partout à la même époque; mais les hommes et les moyens employés pour provoquer le soulèvement, l'avenir nous révélera ce qui jusqu'à présent reste encore voilé, et maintes personnes seront forcées de quitter le masque dont elles s'étaient couvertes.

Pour ce qui est de la Gallicie, il est certain qu'il y a eu et qu'il y a des hommes qui ont prédit ce qui est arrivé; c'étaient des paroles prophétiques; mais il s'en est trouvé aussi qui prétendaient qu'il n'y avait aucune raison de s'effrayer et qui tournaient en dérision ceux qui éprouvaient quelques inquiétudes. Nous avons vu trop tard lesquels avaient raison. Les manières affables et prévenantes de S. A. R. le gouverneur-général avaient prouvé, surtout dans les derniers temps, qu'il ne croyait à aucun danger. Il pouvait, je dirai même, il devait écarter toute défiance, car S. A. R. a toujours traité la noblesse polonaise avec la plus grande distinction, et veillé aux intérêts du pays avec la plus vive sollicitude. Personne n'ignore que c'est à sa recommandation que S. M. l'empereur a fait grâce l'année dernière aux condamnés politiques. On sait qu'il versa des larmes lorsqu'il reçut la nouvelle du soulèvement. S'il est vrai, comme on l'assure, que dans un bal qui devait avoir lieu chez l'archiduc et qui avait été contremandé à cause de la mort du duc de Modène, on devait s'emparer de la personne du prince et de celle des hauts fonctionnaires, on ne saurait méconnaître dans cette circonstance le doigt de Dieu. Ce devait être le commencement de [illegible] comme le prouvent les papiers saisis sur plusieurs prisonniers; on trouva également sur quelques-uns d'entr'eux les [illegible] pour lesquels les gentilshommes cherchaient à attirer les paysans dans leur parti. Mais aussi à cet égard les seigneurs polonais furent trompés dans leur attente. Accoutumés à exiger de leurs sujets une obéissance servile, ils trouvent maintenant leurs maîtres dans leurs serviteurs. Personne ne pouvait prévoir un pareil jeu de la fortune, le gouvernement même comptait plus sur les gentilshommes que sur les paysans.

On ne saurait nier que les paysans polonais n'aient depuis longtemps un lourd fardeau à porter; on connaît les travaux presque surhumains qu'exigent d'eux les seigneurs et leurs intendants. Toutefois ceci n'aurait pas amené une rupture entre les seigneurs et les paysans; ceux-ci auraient continué de supporter leur joug, bien qu'il sentissent que la mesure de leurs maux était comblée; mais quelque bornée que soit leur intelligence, ils n'eurent pas de peine à comprendre qu'ils n'auraient rien à gagner si leurs maîtres n'en avaient pas un plus puissant au-dessus d'eux. C'est ainsi que les conjurés ont eux-mêmes creusé l'abîme dans lequel ils sont tombés.

Il est ridicule de prétendre que le gouvernement a entretenu parmi les paysans des émissaires qui ont fait prendre à l'affaire cette tournure. Aurait-on pu faire un reproche au gouvernement s'il avait pris des mesures de précaution, après les deux insurrections qui ont précédé cette dernière? Mais cette tournure de l'affaire a été l'œuvre spontanée des paysans, provoquée par la conspiration des seigneurs eux-mêmes, qui tirèrent sur ceux qui hésitaient à se joindre à eux. On a aussi reproché au gouvernement d'être la cause du sang qui a été versé en tant qu'il a excité les paysans au carnage, et qu'il leur a même donné des armes. Etait-il possible à quelques employés de nager contre le courant, quand les flots soulevés frappaient violemment le rivage? Les paysans se sont armés eux-mêmes. Est-ce qu'on pouvait exiger des employés qui ont été arrachés à la mort par les paysans qu'ils ne saluassent pas en ceux-ci leurs sauveurs? Le gouvernement n'était-il pas dans le premier moment privé de tout moyen? Outre que les paysans combattaient pour les droits du gouvernement, ils combattaient aussi pour leur propre intérêt.

Dès que le gouvernement put disposer des moyens convenables, il a réprimé les actes des paysans, qui se sont empressés d'obéir à sa voix. A Lemberg, la tranquillité n'a pas été troublée, bien que la consternation ait été générale; les mesures extraordinaires prises pour le maintien de l'ordre durent toujours.

Le communisme n'a été qu'un moyen pour arriver au but, qui était exclusivement politique, savoir le rétablissement du royaume de Pologne. On peut affirmer en toute sûreté que même la plus haute noblesse n'est pas à l'abri de tout reproche. C'est Paris qui est le centre de toutes ces menées. Il n'y a pas de doute que l'enquête sera dirigée avec la plus grande sévérité en Prusse, en Russie, comme en Autriche.

Il n'est pas vrai, comme l'a raconté un journal que la caisse de l'administration des salines de Wieliczka, contenant un million de florins, ait été enlevée par les rebelles; elle a été perdue en route et ne renfermait que peu d'argent. On dit qu'une commission mixte sera chargée de faire sur les lieux une enquête sur l'état des choses; ses travaux se borneront provisoirement à rétablir les rapports entre les propriétaires fonciers et les sujets. Les derniers événements ont porté le coup de mort à la juridiction seigneuriale, qui, très probablement, sera remplacée par celle du gouvernement. Mais ce n'est pas l'affaire d'un moment; c'est un travail herculéen, qui exigera le concours des plus grands hommes d'Etat de l'Autriche.

Le 13 mars, on a transporté à Lemberg, sous une forte escorte, les deux principaux émissaires de la propagande polonaise, Théophile Wiszniowsky (nommé aussi Zagoroky) et Edouard Dembowski (nommé aussi Borkowski). Ce dernier a, dit-on, commandé les insurgés dans l'affaire qui a eu lieu à Narajow dans le cercle de Brzezan, la nuit du 21 au 22 février, entre ceux-ci et un détachement de hussards autrichiens. Le gouvernement avait promis une récompense de 1000 florins pour quiconque lui livrerait l'un de ces deux émissaires. Wiszniowsky a été découvert par deux paysans, qui l'ont trouvé caché dans un grenier et qui le livrèrent au chef de ce cercle, parce qu'il leur paraissait suspect. Il était déguisé en ecclésiastique, avait rasé ses favoris et s'était tonsuré. Il prétendit se nommer Lipinski et avoir quitté la Russie pour se soustraire aux persécutions auxquelles les ecclésiastiques catholiques étaient exposés dans ce pays.

[illegible] Kœnigsberg, 17 mars.

Si des habitants égarés de la race polonaise ont, aussi dans cette province, manqué à leurs devoirs de fidèles sujets, on a, par contre, Dieu merci, des preuves d'attachement fidèle au roi et à la patrie, dont la requête suivante des ecclésiastiques catholiques des décanats de Gorzno et de Lautenbourg à S. M. le roi, sous la date de Gorzno, 28 janvier dernier, et l'ordre de cabinet suprême du 20 du mois passé vont fournir un bel exemple.

Dans un temps où des gens malintentionnés font tout leurs efforts afin de pousser le peuple à l'infidélité et de répandre la semence d'une suspicion générale et de la méfiance, nous [illegible] de Gorzno et de Lautenbourg, [illegible] [illegible] révolutionnaire, nous nous approchons donc très-[illegible] du trône pour renouveler le serment de fidélité que nous avons prêté à V. M., notre gracieux roi et maître, et à la maison de nos souverains héréditaires, et pour déclarer très-humblement à V. M. que, loin d'oublier un devoir sacré et le serment d'hommage prêté par nous, nous sommes résolus à garder, avec l'aide de Dieu, cette foi jurée devant Dieu qui voit tout, dans toutes les circonstances et jusqu'à notre mort, et que nous nous efforcerons toujours de maintenir et d'affermir nos paroissiens dans cette fidélité et cet attachement envers la personne sacrée de V. M. et la maison royale. Daigne V. M. agréer les sentiments de fidélité, d'obéissance, d'amour et d'attachement avec lesquels nous sommes

de Votre Majesté

les très-humbles
(*Suivent les signatures.*)

Voici la réponse du roi :

C'est avec une satisfaction particulière que j'ai vu dans la requête des ecclésiastiques catholiques des décanats de Gorzno et de Lautenbourg, en date du 28 passé l'expression renouvelée de leur fidélité et de leur attachement envers Moi et ma Maison et je leur en exprime ici ma reconnaissance en les assurant que des ecclésiastiques qui, dans leurs fonctions, montrent des sentiments si patriotiques et si pieux jouiront toujours de ma protection et de ma grâce.

Berlin, le 20 février 1846.

[illegible]

Du canal de Cologne, 19 mars.

Le Prince Czartoryski [illegible] qui séjourne à Paris, est arrivé [illegible] continué immédiatement sa route pour Berlin. Les sympathies que ce prince éprouve pour le sort de ses infortunés compatriotes l'ont décidé à se rendre en toute hâte à Berlin.

Nouvelles et faits divers.

On écrit de Breslau, 11 mars :

Il est arrivé ici, la semaine passée, un événement qui a excité la plus vive indignation tant parmi les protestants que parmi les catholiques. Mgr. le prince-évêque, s'étant promené par le faubourg avoisinant la cathédrale, s'est vu grossièrement insulté par quatre étudiants, qui, pendant une demi-heure, ont tantôt suivi, tantôt précédé ce prélat, et n'ont cessé de tenir les plus indignes propos sur l'église, le clergé et même sur les doctrines communes à toutes les confessions chrétiennes; ils allèrent jusqu'à s'adresser entre S. G. et le chanoine Förster qui l'accompagnait, leur disant : « Allons, messieurs, au vivat à Ronge! » Plus loin, les deux révérends se découvrirent à l'aspect d'un crucifix dressé au bord du chemin; les étudiants contrefirent leur geste et se [illegible] maintenant les coupables, dont l'un est fils du juge de l'université. Le recteur de ce dernier est allé lui-même chez le prince-évêque pour lui témoigner sa profonde indignation d'un pareil attentat; l'enquête est ouverte à ce sujet. Bon nombre d'habitants catholiques de cette ville ont signé une adresse à Mgr le prince-évêque, laquelle sera remise après-demain.

— L'*Epoque* raconte que quatre cygnes sauvages, après avoir longtemps plané dans leur vol circulaire au dessus du jardin des Tuileries, se sont tout-à-coup abattus avec fracas dans le grand bassin au grand ébahissement des deux cygnes domestiques qui en sont les hôtes accoutumés. Bientôt pourtant on les a vus se rapprocher, se mêler, se confondre et se livrer aux plus joyeux ébats. On a remarqué que les quatre étrangers étaient un peu moins gros, mais en revanche, d'un plumage éclatant et beaucoup plus argenté. Ils ne semblaient en aucune façon, du reste, épouvantés de la présence des personnes qui tournaient autour du bassin; et ils seraient sans doute restés plus longtemps encore, si l'heure à laquelle le jet d'eau est lâché chaque jour n'était arrivée. Cette eau, qui s'est élancée subitement avec bruit, leur a fait reprendre leur vol interrompu, et l'œil des spectateurs a pu les suivre quelque temps reprenant leur route du côté de Vincennes.

Pourvu que ces cygnes ne soient pas des canards!

— Les officiers anglais dans l'Inde avouent qu'ils n'ont pas vu, même en Europe, un feu mieux nourri et mieux dirigé que celui de l'artillerie sikhe sous les ordres d'un officier prussien nommé Schlimbach, inventeur d'un procédé de tir exact qu'il était venu offrir à la Belgique sous le ministère de M. Willmar. Après des essais péremptoires, il s'éleva des difficultés au sujet de la rémunération; Schlimbach proposa un duel au canon à l'officier qui lui était hostile; mais il partit pour l'Egypte et de là gagna

Lahore, était fut accompagné par le général Ventura, qui lui fit confier l'instruction de l'artillerie sikhe, avec laquelle il vient d'accomplir le plus ardent de ses désirs, celui de se mesurer avec l'artillerie anglaise.

— *Faux distributeurs d'évêchés.* — Edouard Dousse, se disant comte d'Armanon, décoré de l'ordre de Saint-Grégoire de Rome, comte Palatin, et le sieur Geoffroy, ex-épicier, s'étaient engagés à faire nommer évêque l'abbé Promisse, aumônier des prisons de Bordeaux. Déjà même le prétendu comte d'Armanon, qui se disait très bien en cour de Rome, avait obtenu pour son protégé les titres de nonce apostolique, de chanoine de la basilique de Saint-Pierre, de noble de la cour du Vatican. En retour de ces titres et en vue de ceux qu'il devait encore obtenir, il s'était fait remettre 2,500 fr. en argent et s'était fait souscrire, tant à son profit qu'au profit du sieur Geoffroy, des obligations montant à 35,000 fr.

Le ministère public a vu dans ces manœuvres les caractères de l'escroquerie : il a traduit les deux simoniaques devant la juridiction correctionnelle ; le comte d'Armanon, s'est forcé d'avouer qu'il n'a pas d'autre nom que celui de Dousse ; qu'il est fils d'un postillon, et qu'il n'a eu d'autre titre aux honneurs dont il est revêtu que celui d'avoir été employé dans un bureau de diligences.

Toutefois, il se défend de l'escroquerie en prétendant que les 35,000 fr. ne devaient être payés qu'après l'installation de l'abbé comme évêque.

Le tribunal, après avoir entendu de nombreux témoins, dont la plupart ont été un instant considérés comme les complices de l'escroquerie, a, conformément aux conclusions du ministère public, et malgré la défense présentée par Mes Desmarest et Nogent-Saint-Laurent, condamné Dousse de d'Armanon à un an d'emprisonnement et 100 fr. d'amende, et Geoffroy à trois mois d'emprisonnement et 50 fr. d'amende.

— On écrit de Reichshoffen, le 19 mars, au *Courrier de l'Alsace* :

La journée d'hier 18 mars s'est terminée d'une manière bien tragique et bien extraordinaire ici. Le temps avait été très variable pendant la journée entière ; le baromètre n'était pas descendu depuis la matinée ; vers six heures, le ciel se rembrunit, et une petite grêle mêlée de pluie tomba ; les nuages avaient une teinte fauve brunâtre, mais unie ; du reste, rien n'annonçait un orage, lorsque tout à coup, à six heures et demie, au moment où une grande partie de la population se trouvait à l'office du soir, une couronne de feu, répandant de tous côtés des étincelles et des flammes, surmontée comme d'un dôme igné, descendit avec un craquement épouvantable sur la belle tour de l'église, qui a soixante douze mètres de hauteur ; ce craquement fut suivi d'une détonation effroyable, qui mit à son comble la terreur des habitants rassemblés dans l'église.

La foule se précipita vers les portes ; le cadran de l'horloge était rempli de feu ; une épaisse fumée sortit de la flèche de la tour, et peu d'instants après la flamme en jaillit. A ce moment, un coup sec, semblable à la détonation d'une pièce de gros calibre, vint répandre une nouvelle masse de feu sur le clocher ; à la flèche, le fluide parut se diviser en trois colonnes. L'une se dirigea dans l'air vers le Nord, la seconde pénétra dans l'intérieur, vint fendre longitudinalement l'armoire de l'horloge, et descendit le long des courroies des cloches dans la tour, où deux personnes qui venaient de sonner le tocsin furent renversées sans éprouver d'autre mal.

La troisième colonne du fluide électrique descendit en dehors le long du clocher et vint frapper un homme qui, voulant sortir, et étant parvenu jusqu'au seuil de la porte, tomba la face contre terre et resta mort du coup. Une femme derrière lui fut renversée et ne revint à la vie qu'après des soins empressés ; elle a deux blessures au bras. Presque toutes les personnes qui se trouvaient à la sortie de l'église furent renversées, et une vieille femme fut si vivement atteinte qu'on désespère de ses jours ; plusieurs personnes eurent les mains et d'autres parties du corps brûlées. L'épouvante était générale. Une nuée de gros grêlons, accompagnés de pluie suivit cette détonation. Cependant le feu continuait ses progrès à la flèche du clocher ; l'autorité et les citoyens rivalisèrent de zèle ; enfin l'incendie fut éteint.

— La *Gazette du Cap-de-Bonne-Espérance* annonce le naufrage du navire [illegible], de 266 tonneaux, allant de Manille à [illegible] [illegible] d'équipage, l'homme de l'équipage [illegible] de l'équipage d'une chaloupe qui était allée porter secours aux naufragés, ont été engloutis dans les flots, au moment du sauvetage, la chaloupe ayant chaviré.

— On lit dans le *Standard* [illegible] anglais :

« Il y a quelques années, sa majesté la reine Victoria envoya une très belle voiture à la [illegible] reine Pomaré. Le *Polynesian*, journal hebdomadaire publié à Honolulu, capitale des îles Sandwich, contient, dans son numéro du 8 novembre, l'annonce suivante relative au royal équipage. « Rhodes et comp. ont à vendre la voiture de la reine Pomaré à Tahiti. Cette voiture a été construite en Angleterre; elle est solide, vaste et légère : c'est une excellente voiture de famille. Il y a deux paires de harnais. » L'éditeur du *Polynesian* ajoute ces réflexions : « On voit que la voiture qui se trouve à vendre chez Rhodes et comp. est celle de cette femme vertueuse et infortunée. C'est un présent de sa sœur la reine Victoria; et maintenant il est mis en vente pour donner à Sa Majesté des moyens d'existence. On dit qu'elle est dans une véritable détresse, qu'elle n'a aucune espèce de revenus et qu'elle ne vit que des dons charitables de ses amis. »

— Un testament singulier a été ouvert, il y a quelques jours, chez un notaire de Paris, M. Debière; nous en extrayons le legs suivant, qui, par sa singularité, mérite une mention particulière : « Je donne et lègue à mon [illegible] et fils adoptif (par suite de la maxime : Est père qui nourrit) [illegible] général Bibi, baron de Caux, chat de sa nature, [illegible] par forme de pension viagère et alimentaire [illegible] quoi que ce soit, laquelle somme [illegible] voulant que chaque fois qu'il y aura lieu à paiement [illegible] afin d'assurer l'emploi du legs et qu'il profite audit légataire, attendu son incapacité légale, Mme Bon, précédemment nommée, l'instituant, quant à ce, mon exécutrice testamentaire, le paiement pourra avoir lieu tous les quinze jours. — « Mon héritière aura toujours le droit de s'assurer de l'état de santé du dit Bibi, mon légataire, et de le faire soigner convenablement, le lui recommandant expressément. »

— On lit dans le *Globe* du 13 mars :

« [illegible] des plus remarquables dans les annales maritimes de ces [illegible] la rapidité avec laquelle l'équipage du vaisseau de [illegible] le vaisseau *le Bellérophon*. Il n'a fallu guère plus de [illegible] *Bellérophon*, de 78 canons, n'était qu'une coque sans agrès, sans provisions et sans armement ; le mercredi, à midi, il était complètement équipé, et lorsqu'il a quitté la rade pour se rendre à Spithead, c'était un vaisseau de ligne auquel il ne manquait rien. Ceci est un véritable tour de force qui témoigne hautement de l'habileté et de l'activité des officiers et des équipages anglais. Le prince Albert est parti d'Osborne-House à bord du yacht à vapeur *le Fairy* pour venir voir *le Bellérophon* à Spithead. »

— Il y avait grand [illegible] ces jours passés dans la rue de l'Oursine, à Paris. Le nommé Migeon [illegible] passé une corde au cou de sa femme et la promenait dans la rue en criant : Qui veut acheter mon épouse! je la vends au premier venu, et pas cher. » Les sergents de ville ont dû intervenir. Traduit devant la police correctionnelle, Migeon a répondu qu'il [illegible] à l'anglaise et qu'il [illegible] rapport à la [illegible] Il a été condamné à six jours de prison et vingt francs d'amende.

— On écrit de New-York, le 14 février : « Les Etats-Unis, qui, possédant comme on le sait, des hôtels garnis flottants et même un théâtre [illegible] c'est-à-dire établis sur des bateaux à vapeur, ont maintenant [illegible] flottante : c'est une grande verrerie qui se trouve sur le steamer [illegible] parcourt le fleuve de ce nom. Les travaux dans cette verrerie [illegible] grande partie pendant la nuit, durant laquelle le bateau [illegible] est consacré aux voyages, afin de vendre les produits dans les villes sur les deux rives de l'Ohio.

VARIÉTÉS.

HISTOIRE DE LA CAPTIVITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE,

Par le général Montholon,

Compagnon d'exil et exécuteur testamentaire de l'Empereur.

(*Suite.* — Voir notre numéro 69.)

CHAPITRE XVII.

Tentatives de suicide de l'empereur.

Un abri contre le désagrément du vent alisé et un peu d'ombrage étant deux besoins incessants du moindre comfort de l'habitation de Longwood, l'empereur imagina de se créer l'un et l'autre dans les petits jardins ; et il se mit le premier à l'œuvre, nous donnant à tous l'exemple du travail. C'était un tableau digne d'être représenté par les plus célèbres artistes, que de voir, dès l'aube du jour, le conquérant de tant de royaumes, celui qui avait dicté ses lois à tant de souverains, la bêche à la main, un large chapeau de paille sur la tête, des pantoufles de maroquin rouge pour chaussure, diriger nos travaux, et, ce qui valait mieux, certes, ceux des jardiniers chinois de l'établissement. En peu de jours il parvint ainsi à nous faire élever, en tuffe de mauvais gazon, deux murailles circulaires de onze à douze pieds de hauteur, sur un diamètre de [illegible] toises en prolongement de sa chambre à coucher et de la bibliothèque. Sir Hudson Lowe n'y vit d'abord que des abris et ne s'y opposa pas ; mais quand il apprit que les barrières du jardin devant la bibliothèque avaient été démontées et transportées en peu d'heures à 20 pieds de l'extrémité de la muraille de touffe, ce qui éloignait de 10 toises le chemin de ronde des factionnaires de nuit, il vint me prévenir qu'il s'opposait à ce que nous fissions la même chose pour les barrières de l'autre jardin, ne pouvant trouver de sûreté pour la nuit dans un tel éloignement des sentinelles, ajoutant qu'il donnait même un haut témoignage de respect et d'égards en ne faisant pas remettre à leurs places les barrières que nous avions reculées.

Ce travail fait, l'empereur fit acheter vingt-quatre grands arbres, que l'artillerie fit transporter à Longwood à l'aide de plusieurs centaines de Chinois.

L'empereur dirigea lui-même leur plantation en allée à la suite de la bibliothèque. De ces vingt-quatre arbres, un seul était mort quand nous quittâmes Sainte-Hélène. De cette manière, l'empereur se créa la possibilité de prendre l'air et un peu d'exercice à toute heure du jour et de la nuit, sans être incommodé par le soleil ou par la présence de ses gardiens. Le jardin de la bibliothèque fut clos à la hauteur du perron du cabinet topographique, ou billard, par une construction demi-circulaire en mottes de touffe de gazon superposées en gradins, chaque rangée de gradins étant plantée de rosiers. Le centre de cette construction était ouvert par une voûte de six pieds de large dont le centre, en double renfoncement cintrique, formait cabinet avec bancs de gazon. Une rigole de bois le traversait au niveau du sol et servait à l'écoulement des eaux de décharge d'un [illegible] bassin avec jet d'eau, formé au centre [illegible] au moyen de tuyaux de plomb rejoignant ceux de l'approvisionnement de Longwood. Tous ces travaux coûtèrent beaucoup d'argent à l'empereur ; mais ils l'amusèrent et contribuèrent à prolonger sa triste existence.

Dans les premiers jours de mars, des nouvelles d'Europe ramenèrent les idés de l'empereur sur l'avenir de son fils, et il me dicta, pendant plusieurs jours, un projet de constitution qu'il destinait au règne de sa dynastie, si jamais la Providence la rappelait sur le trône de France. Nous publierons plus loin ce curieux document.

Ces occupations ont été interrompues le 29 mars 1820, par l'arrivée du store-ship le *London*, qui nous a apporté des caisses de livres par l'entremise de Salomon, d'après ce que m'a fait dire ce marchand, mais ce que nia sir Hudson-Lowe, auquel j'ai écrit pour les réclamer. « Qui ment des deux ? » me dit l'empereur. Les démarches pour découvrir la vérité m'ont occupé deux ou trois jours, et nous avons appris qu'en définitive tous deux avaient dit vrai. Deux caisses de livres étaient arrivées à Salomon, à l'adresse d'un passager imaginaire, pour lui être remises [illegible] à Sainte-Hélène, adresse fausse, convenue entre Salomon et le docteur O'Meara. Les livres étaient donc pour nous bien certainement ; mais le gouverneur ayant eu avis des fausses adresses laissées par O'Meara, fit prendre les caisses par la douane, sous un prétexte légal, et garda tous les livres, à l'exception d'une vingtaine de brochures de peu d'intérêt.

Une promenade de l'empereur du côté de Sandy-Bay lui a donné l'occasion d'apercevoir lady Lowe ; il l'a trouvée fort jolie, et n'a pu réprimer le regret de ne pas la connaître. Peu de jours après Mlle Suzanne Johnson, la jeune et jolie fille de lady Lowe se hasarda à venir seule à Longwood, et me pria de lui faire voir les jardins nouvellement créés, comme par magie, par le travail manuel de l'empereur. Croyant pouvoir être certain que je ne rencontrerais point l'empereur dans le jardin, je cédai, et offrant mon bras à Mlle Suzanne, je la conduisis dans les jardins réservés. A peine y avions-nous fait dix pas, qu'au détour d'un berceau nous nous trouvâmes en face de l'empereur, qui, assis sur un banc, semblait nous guetter. Ma surprise fut extrême, mais moins grande, je crois, que l'impression de Mlle Johnson. Sa jolie figure s'anima d'une manière indicible ; l'expression de son regard peignit tout-à-la-fois son timide embarras et sa joie de voir l'empereur. Il fut aimable et bon pour elle ; il lui fit apporter un plateau de sucreries, parut prendre plaisir à lui montrer ses travaux de jardinage, ne lui dit pas un mot qui pût lui rappeler qu'elle venait de Plantation-House, et lorsqu'elle nous quitta, il cueillit une rose et la lui offrit en souvenir de ce qu'il appela son pèlerinage.

Depuis quelques jours, l'empereur a été souffrant, et n'a pu se résoudre à sortir de sa chambre, si ce n'est pour faire le tour de Deadwood en calèche, et encore s'est-il mal trouvé de cette promenade.

Les journaux d'Europe que nous reçûmes le 15 mai 1820 nous ayant appris l'assassinat du duc de Berry, quand je suis entré chez l'empereur après le départ du grand-maréchal, il m'a ordonné, à mon grand étonnement, de me rendre de suite en ville pour porter au marquis de Montchenu son compliment de condoléance sur l'assassinat du prince. Je ne pouvais me persuader que j'eusse bien entendu. Mon attitude le prouvait probablement, car l'empereur me dit : « Vous êtes étonné ! Bertrand ne l'a pas été moins que vous. Je lui ai dit mon intention. Vous ne pourriez rien me dire qu'il ne m'ait dit pour me faire changer de résolution. Ainsi montez à cheval de suite, et agissez comme vous eussiez fait quand je régnais. »

J'obéis. M. de Montchenu reçut mon message avec les démonstrations de la plus profonde émotion, m'assura qu'il le transmettrait au roi son maître, et s'empresserait de se rendre à Longwood pour exprimer les sentiments dont il se sentait pénétré. Il vint effectivement dès le lendemain, mais ne fut pas reçu par l'empereur.

Les travaux de la nouvelle maison avançaient rapidement. Sir Hudson-Lowe venait presque journellement les activer par sa présence. Je l'ai rencontré dans le bas de notre enclos ; il m'a appris le départ de l'amiral Pamplin et son remplacement par l'amiral Lambert.

(*La suite à demain.*)

Théâtre-Royal-Français.

Lundi 30 *mars* 1846. (*Représentation n°* 129.)

LA PREMIÈRE REPRÉSENTATION DE :

La Mère de Famille,

comédie-vaudeville en un acte, par MM. Dennevy et Gustave Lemoine.

LA REPRISE DE :

Le Postillon de Lonjumeau,

Opéra en 3 actes, paroles de M. Planard, musique de M. Adam.

On commencera à SEPT heures.

ANNONCES.

A. VERWOHLT, ***Artiste-Tourneur,*** a l'honneur d'annoncer au public qu'il vient d'ouvrir à La Haye, dans la rue dite *Korte Poten*, n.° 183, un magasin richement assorti de toutes espèces d'ouvrages de tour en ivoire, corne de cerf et autres matières. Il se recommande principalement à l'attention du public pour réparations à faire à d'anciens ouvrages en ivoire, ainsi que pour la gravure sur ivoire et corne de cerf ; et il offre en même temps de donner des leçons dans l'art du tour.

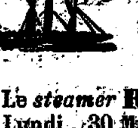

SOCIÉTÉ DE PAQUEBOTS A VAPEUR
ENTRE
le Hâvre et la Hollande.

Le *steamer* **Rotterdam**, capitaine COUTARD, partira de Rotterdam le Lundi, 30 Mars.

S'adresser à MM. Smith & Ce, *Boompjes*, A. 170, à Rotterdam.

Cours des Fonds Publics.

		Int.	COURS 26 mars.	OUVERT.	FERMÉ.
Pays-Bas.	Dette active.	2½	60 7/16	60 3/8	60 7/16
	Dito dito.	3	—	73	73 1/16
	Dito en liquidation.	3	—	—	—
	Dito dito.	4	—	94 7/8	94 7/8
	Dito des Indes.	4	—	94 5/8	—
	Syndicat.	4½	—	—	—
	Dito	3½	—	99¼	—
	Société de Commerce.	4½	168 3/8	168 3/8	168 ½
	Act. du lac de Harlem.	5	—	—	—
	Chemin de fer du Rhin.	5½	—	113	—
	Act. du Chemin de fer Holland.		—	—	—
Russie	Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	5	—	105½	—
	Dito dito 1828 & 1829	5	—	—	—
	Inscript. au Grand Livre	6	—	—	—
	Certificats au dito.	6	—	71½	—
	Dito inscriptions 1831 & 1833	5	—	—	—
	Emprunt de 1840.	4	—	90 3/8	—
	Id. chez Stieglitz et Comp.	4	—	89	—
Espagne	Passive.	5	—	—	—
	Dette différée [illegible]		—	—	—
	Dito [illegible]		—	—	—
	Ardoins [illegible]	5	—	19 7/8	—
	Dito [illegible]	3	37	37	—
	Coupons Ardoins.		—	20 7/8	—
Autriche	Obligations Göll. & Comp.	5	—	102¼	—
	Dito métalliques	5	—	—	—
	Dito dito.	2½	—	—	—
France	Inscriptions au Grand-Livre.	3	—	—	—
Pologne	Actions 1836.	f	—	—	—
Brésil.	Emprunt à Londres 1839		—	—	—
	Id. id 1843.		—	84 3/8	—
Portugal	Obligations à Londres.	3	59½	59 5/8	59 3/8

Bourse de Paris du 26 Mars.

		Int.	COURS 25 mars.	OUVERT.	FERMÉ.
France	Cinq pour cent.		—	120 30	—
	Trois pour cent.		—	83 95	—
Espagne	Emprunt Ardoin		—	—	—
	Anc. différée sans.		—	—	—
	Nouv. dito.		—	—	—
	Passive.		—	—	—
Naples	Certificats Falconet.		—	101	—
Pays-Bas.	Dette active.	2½	—	—	—
Belgique	Dette active.	5	—	—	—
	Dito.	3	—	—	—
	Banque belge.		—	945	—
États-Unis	Obligations de la Banque		—	—	—

Bourse d'Anvers du 27 Mars.

Métalliques, 5 % ». — Naples, 5 % ». — Ard., 5 % 19⅛, ¼ P. — Dette différée ancien, ». — Passive 5 % ». — Lots de Hesse ». — Cours après Bourse (2¾ heures). Ardouin 19⅛ A.

Bourse de Londres du 25 Mars.

3 % Cons. 95 7/8, 96. — 2½ % Holl. 59½. — 4 % id. 94½. — [illegible] 5 % 25 [illegible] 3 % 36 5/8. — Portug. 57 5/8. — Russes 108.

Bourse de Vienne du 24 Mars.

Métalliques, 5 % 112 3/8. — Lots de fl. 500, 154 [illegible]. — Lots de fl. 250, [illegible] Actions de la Banque 1578.

LA HAYE, chez Léopold Lœbenberg, *Lage Nieuwstraat* [illegible]

LA HAYE. — Dimanche 29 MARS 1846. TROISIÈME ANNÉE. N° 74.

JOURNAL DE LA HAYE

DU DIMANCHE.

SCIENCES, BEAUX-ARTS, THÉATRES, LITTÉRATURE ET MODES.

ARTISTES CÉLÈBRES DE L'ALLEMAGNE. 1)

II. LÉON DE KLENZE.

[illegible]L est heureux pour l'humanité que le vrai talent finisse presque toujours par se faire jour, quels que soient les obstacles qu'il trouve sur son chemin. — La vie de presque tous les hommes célèbres, parmi les artistes surtout, prouve cette assertion. Cependant, si une classe d'artistes a besoin du *concours* de circonstances favorables pour être à même de produire leurs œuvres, c'est sans contredit celle des architectes. Ce n'est donc qu'un architecte qui pourrait rester obscur malgré son génie, et le chevalier Léon de Klenze, dont nous allons donner une courte notice, serait peut-être mort inconnu, si son étoile ne lui avait pas fait rencontrer un autre artiste, mais qui avait sur lui l'avantage d'être un roi.

Le chevalier de Klenze, maintenant conseiller intime, est né, en 1784, dans la principauté de Hildesheim, comprise plus tard dans le royaume de Westphalie. Il étudia d'abord à Brunswick, puis à l'école d'architecture de Berlin, et vint de là à Paris faisant usage de son droit, en sa qualité de sujet de Jérôme, roi de Westphalie, d'entrer à l'école polytechnique. A sa sortie de l'école, il fit un voyage en Italie et revint à Cassel, où il fut nommé architecte du roi. Il ne resta pas longtemps dans ces fonctions. Les désastres de Napoléon ayant fait crouler le trône de son frère Jérôme, Léon de Klenze se rendit à Vienne, où il soumit au Congrès un plan pour la construction d'un monument destiné à perpétuer la mémoire des victoires remportés sur Napoléon. Ce plan, bien que reçu avec beaucoup de distinction, ne fut pas exécuté, mais il servit à faire connaître son auteur d'une manière très-favorable, et probablement c'est à cela qu'il dut, en 1815, la place d'architecte de la cour à Munich.

Appelé à seconder les intentions d'un monarque, qui, aimant les arts en général, est surtout passionné pour l'architecture, de Klenze ne manqua pas d'occasions de se distinguer. Dès l'année suivante, en 1816, il commença la construction de la Glyptothèque, édifice qui ouvrit la série des chefs-d'œuvre qui l'ont placé à la tête de l'architecture en Allemagne.

Il ne serait pas déplacé ici de citer l'opinion de Klenze sur l'architecture, exprimée par lui dans un temps où l'éclectisme avec ses défauts faisait disparaître en Allemagne presque tout ce qui mérite le nom particulier de style. Il dit :

« Il ne peut y avoir absolument qu'une seule manière de bâtir : c'est celle inventée par les Grecs. Avant d'atteindre les perfections de cet art, ils firent plusieurs essais ; ce furent autant de degrés progressifs vers leur supériorité définitive. Cette route les conduisit à un style caractéristique et parfait dont les proportions et la beauté répondent à tous les besoins et satisfont tous les goûts. Les artistes du XVIe siècle se sont recommandés à l'estime par d'autres tentatives brillantes ; mais que pouvaient-ils faire de plus que des tentatives, eux qui sortaient de la barbarie du moyen âge, et qui vivaient entourés de ces œuvres de mauvais goût prodiguées par Rome à l'époque de sa décadence ? De là les énormes solécismes, les fautes immenses commises par Buonarotti, agravées encore par Maderno, Borromini et Jules Romain. De là, les puérilités sans esprit qui dégradèrent le goût architectural sous Louis XV ; et enfin ces imitations partielles de quelques formes grecques détachées, imitations sans vérité, sans intelligence de l'ensemble, sans harmonie, sans grandeur, et qui distinguent les derniers styles d'architecture qu'a successivement adoptés la France. Souvent ces imitations ressemblent à des époques de la dernière décadence. Grâce à tant d'aberrations, l'art est tombé si bas dans quelques pays, que l'architecture ne semble plus destinée qu'à nous protéger contre la pluie et le vent, contre la tempête et l'orage. Il s'agit de la relever, de la rappeler à sa haute mission ! »

Léon de Klenze est donc partisan du pur style hellénique ; et lorsque le roi de Bavière lui *demanda*, pour y conserver sa riche collection des produits de la statuaire antique, un édifice dont la destination s'annonçât du dehors, il s'empressa de profiter de cette occasion de réaliser les idées qu'il avait déjà mûries par de longues et consciencieuses études. Une courte description de la Glyptothèque ou musée de sculpture fera mieux comprendre ces idées.

Non loin de Munich, dans un espace isolé, cet édifice se présente aux yeux dans toute sa majestueuse simplicité. La façade principale est tournée au sud-ouest et renferme une cour oblongue. En approchant on est d'abord étonné de ne voir aucune fenêtre au dehors ; mais bientôt on est distrait de cette idée par les vastes *et nobles* proportions du monument et surtout par la magnificence du portique que soutiennent douze colonnes d'ordre ionique. Après avoir franchi les trois degrés qui conduisent au vestibule on entre dans une salle pavée en marbre, où l'on lit en face le nom du roi et la date de la construction ; à droite est le nom de l'architecte, Léon de Klenze, et à gauche celui de Cornélius, le peintre des fresques qui ornent la Glyptothèque.

Pour visiter le musée dans l'ordre voulu par l'architecte, ordre qui consiste à *classer* les objets d'art d'après leur filiation chronologique, il faut prendre à gauche en entrant dans la salle qui renferme les antiquités égyptiennes ; la *seconde* contient les antiquités étrusques et de l'ère grecque primitive ; la troisième est celle des marbres d'Egine, parmi lesquels on remarque une précieuse collection de fragments du temple de Jupiter Panhellénien ; la quatrième est la salle d'Apollon contenant différentes œuvres du temps de Phidias ; la cinquième, celle de Bacchus, en offre plusieurs de la même époque et de celle de Praxitèles ; la sixième salle contient la Niobé, et, en outre, plusieurs chefs-d'œuvre de l'art grec et romain. On arrive ensuite à deux salles, nommées la salle des Dieux et la salle des Héros, peintes par Cornélius. Les noms de ces salles, séparées l'une de l'autre par un petit péristyle qui conduit à une autre entrée en face de la principale par laquelle on est entré, indiquent d'avance les sujets des fresques exécutées par le maître. Ces salles *sont en même temps* des salons de réception, et ne contiennent point de sculptures ; dans la neuvième sont placées les statues mélangées des siècles plus avancés de l'art grec et romain. La dixième salle est une immense galerie consacrée uniquement aux Romains ; la onzième salle contient des mosaïques et des bronzes ; et la

1) Voir notre numéro du 22 mars.

douzième, celle qui nous reconduit au vestibule, renferme la sculpture moderne, parmi lesquelles sont plusieurs œuvres de Canova, de Schadow, de Thorwaldsen et d'autres artistes.

La froide énumération que nous venons de faire ne peut donner au lecteur une idée de l'aspect de ces douze admirables et magnifiques galeries revêtues de leurs fresques, leurs peintures, leurs nombreux ornements de sculptures et d'arabesques, enfin une infinité de beautés à la fois délicates et grandioses. Toutefois, nous espérons avoir fait sentir la pensée claire et ingénieuse qui a mis la parure des salles en harmonie avec l'époque dont elle contient les monuments. A mesure que l'on avance de la salle égyptienne jusqu'à la salle romaine, et de là jusqu'à la salle des modernes, l'architecture et les ornements suivent le progrès de l'art en augmentant eux-mêmes de magnificence et de luxe.

(*La suite prochainement.*)

L'EXPOSITION DU LOUVRE DE 1846.

POUR l'homme d'intelligence qui aime les beaux-arts et s'intéresse à leurs progrès, comme pour l'artiste qui cherche à se rendre compte des œuvres des autres, afin d'y trouver pour lui un nouveau motif d'émulation ou un nouveau sujet d'observations, toute exposition de tableaux sera toujours du plus haut intérêt. Celle ouverte en ce moment à Paris dans la galerie du Louvre vient certes en premier lieu ; c'est un grand évènement non seulement dans le monde artistique, tout à fait intéressé dans la question, mais aussi dans le monde élégant, dans le monde littéraire, et chacun est impatient d'apprendre quelque chose de cette noble lutte qui va occuper pendant deux mois l'opinion publique. Nous croyons rendre service à l'art et à nos artistes que de consacrer quelque unes de nos colonnes à l'examen de cette exposition et de signaler les principaux ouvrages qui exciteront la sympathie publique et sur lesquels s'engageront sans doute les discussions de la critique. Ce travail aura d'autant plus d'intérêt à nos yeux que nous aurons à rendre compte du jugement qu'on ne manquera pas de porter sur les toiles envoyées par nos artistes.

D'après les calculs les plus exacts, il avait été présenté au jury d'examen 4753 ouvrages. L'exposition du Louvre se composant de 2412 morceaux, c'est 2341 refus qu'il faut signaler. Dans ce nombre on désigne particulièrement 500 portraits qui ont été privés des honneurs du Salon. — *Peinture*, — se subdivisant en peinture historique, religieuse, de genre, anecdotique, en tableaux de bataille, paysages, portraits, tableaux de fruits, de fleurs, de nature morte et peintures sur verre, — 1833 numéros ; *Miniatures*, — pastels, gouaches, aquarelles, peintures sur porcelaine, — 274 ; *Sculpture*, — statues, groupes, bustes, médaillons, médailles, — 134 ; *Architecture*, 40 ; *Gravure*, — au burin, à l'eau-forte, à l'aqua tinta, — 90 ; *Lithographie*, — 41. — La table des artistes contient 1231 noms, français, étrangers, hommes, femmes et enfants.

On voit par ces nombres, auxquels il faudrait ajouter les artistes qui n'ont rien envoyé au Salon, ceux qui ont été refusés, et la foule des élèves et des amateurs, combien l'art s'est développé en France depuis 1830, et quelle multitude d'intérêts il agite. A ce sujet un critique sévère dit dans un des derniers feuilletons du *Constitutionnel* :

« Il reste aujourd'hui à examiner si la qualité n'a pas un peu souffert de la quantité ; car l'aspect général du Salon est assez attristant. On cherche en vain une école française et le sens de tous ces efforts et de ces tentatives diverses. A toutes les époques d'art et dans tous les pays on remarque constamment une certaine unité qu'on peut approuver ou critiquer comme système ; mais un système n'est pas mauvais, quand il est bon. Cette harmonie dans chaque grande école du passé est si réelle, qu'en examinant un ancien tableau, dont le nom du maître n'est pas saillant, on commence par dire école vénitienne, ou école hollandaise, ou école française de tel siècle ; ce qui n'empêche pas la diversité. Titien et Véronèse, Rembrandt et Cuyp, Rigaud et Largillière sont bien distincts, quoiqu'ils se rapprochent par des affinités incontestables, comme pensée et comme exécution. Les anciens maîtres entendaient la liberté individuelle comme on doit l'entendre. Aujourd'hui, nous avons le désordre et l'insignifiance, au lieu de l'originalité et de la fantaisie. »

Commençons la nomenclature des œuvres remarquables de cette exposition, par celle d'un grand peintre, M. Ary Scheffer, né Hollandais, qui cette année a envoyé au Louvre sept tableaux d'un mérite incontestable. Reproduisons ici le jugement qu'en a porté le *Moniteur des Arts* :

» En pénétrant dans les galeries, nous avons été heureux d'y rencontrer, après une attente de plus de deux années, — longue pour nous et pour beaucoup d'autres, — une suite de tableaux de M. Ary Scheffer. Une place toute particulière a été réservée à cet artiste dans la grande galerie. C'est là que l'on peut voir et *Sainte Monique et saint Augustin en extase*, et *les saintes Femmes avec le Christ*, et *le Christ portant sa croix*, et les deux tableaux si remarquables et si complets, de *Faust et Marguerite au jardin*, de *Faust au sabbat, appercevant l'ombre de Marguerite*. On a placé dans le grand salon une autre composition pleine d'intérêt, que M. Scheffer a appelée *l'Enfant charitable*, et dont il a emprunté le sujet au *Goetz de Berlichingen*, de Goëthe.

« Il y eut un jour un enfant bien pieux, y est-il dit, qui, allant à l'école, rencontra un pauvre vieillard, auquel il donna son déjeuner. Le vieillard était un ange qui, ayant repris sa forme véritable, doua l'enfant du pouvoir de guérir les malades qu'il toucherait. Aussitôt l'enfant courut vers sa mère grandement malade, et la guérit. L'enfant, depuis, guérit des rois et des empereurs, et fonda un beau couvent.»

»Les figures de ce tableau sont peintes jusqu'aux genoux seulement; mais on ne peut rien voir de plus expressif, de plus touchant que leurs visages, animés par les plus doux sentiments. L'enfant est radieux de voir sa mère guérie; la mère jouit doublement du bonheur de retrouver la santé, car elle la doit à son fils bien-aimé. Ce tableau est terminé depuis quatre ans, et M. Scheffer le gardait dans son atelier! Il a été, dans cette circonstance, bien cruel envers tous les admirateurs de son talent.

»On a dit quelquefois, en parlant de M. Scheffer: *C'est un poète et non pas un peintre.* Il nous semble que, dans ce prétendu reproche, il y a tout un éloge, toute une appréciation du talent de l'artiste. Et quel mal y a-t-il que le peintre soit poète dans la pensée aussi bien que dans l'exécution? Nous nous laisserions, au contraire, aller facilement à adopter le rapprochement que l'on a établi entre M. Scheffer et M. de Lamartine.

« Tous deux, nous disait-on, possèdent à un égal degré cette illumination »intérieure, qui fait que les seules émotions, les seules impressions de leurs »ames sont la source intarissable de leur poésie.»

»Et il y a du vrai dans cette explication de deux natures aussi nobles, aussi élevées.

»Goëthe a été pour M. Scheffer un sujet d'études et de méditations continuelles. C'est aux œuvres du poète allemand qu'il a emprunté quelques-unes de ses plus brillantes pages, et surtout cette admirable création de Marguerite, dont il a reproduit, popularisé le type avec un grand bonheur de forme et de pensée.

[illegible] les yeux alors qu'elle écoute avec bonheur les paroles d'amour que Faust laisse échapper de ses lèvres; puis, lorsque tombée du haut de sa candeur et de son innoncence, elle expie la faute de son cœur et de son fatal abandon. Pâle, inanimée, à demi enveloppée du funèbre linceul, elle soutient dans ses bras la frêle créature, cause de sa honte et de ses malheurs. Il y a dans cette apparition un charme que la plume ne saurait rendre. Il y en a un grand aussi dans l'expression des têtes de Monique et de saint Augustin, du Christ et des saintes Femmes. Dans la sainte Monique il est impossible de mieux exprimer par la physionomie l'extase religieuse. L'ame de la sainte paraît détachée de son enveloppe terrestre et montant vers Dieu sur le rayon du regard. »

M. Ary Scheffer a de plus exposé un fort beau portrait de M. de Lammenais, et il a réservé dans son atelier une de ses peintures les plus distinguées, *le Dante et Béatrix*, qui doit cependant être terminée aujourd'hui. Mais l'illustre artiste n'est jamais pleinement satisfait de ses créations, et il peut dire modestement, comme le grand Buonarotti : « Si j'avais attendu, pour montrer mes ouvrages, qu'ils fussent perfectionnés selon mon désir, je n'en aurais jamais livré aucun à la publicité.»

(*Sera continué.*)

THÉATRE-ROYAL-FRANÇAIS.

CETTE semaine dramatique s'est encore ressentie des embarras du régisseur, arrêté à chaque pas par l'indisposition des principaux acteurs, et il fallait bien qu'il fût dans un grand embarras pour qu'il se décidât à nous faire accepter, au lieu et place de Lorezzo, la grotesque allure de Jouard dans le rôle de Piétro de la *Muette de Portici*. A son entrée en scène cet acteur a été salué d'un rire homérique qui, une fois l'accès passé, a continué à se traduire durant la pièce en un sourire d'hilarité sur la figure des spectateurs. Pour la première fois le duo si entraînant, *Amour sacré de la patrie*, a été suivi d'un long silence, pas un battement de mains n'est parti des rangs du parterre. Cet acteur, dont jusqu'ici nous nous sommes fort rarement occupé, semble façonner tous ses rôles sur le même modèle; qu'il soit le Saint-Bris dans les *Huguenots*, le commissaire de bal Duhamel dans *Riche d'Amour*, le grand prévôt dans la *Juive*, ou le Gaveston de la *Dame Blanche*, c'est toujours pour nous le Rébolledo des *Diamants de la Couronne*, sans tenue, sans distinction, multipliant ses gestes et précipitant sa diction, de manière à escamoter la moitié de ses paroles. Décidément le nom de Rébolledo lui restera.

Nous concevons que l'administration se montre fort réservée dans l'usage de ces annonces du régisseur venant réclamer l'indulgence du public pour un acteur indisposé, car elle peut craindre qu'un caprice ou qu'une boutade d'artiste ne les fasse dégénérer en abus. Mais il est des circonstances qui autorisent une exception, et samedi dernier, lors de la représentation de la *Juive*, une annonce aurait été nécessaire.

Toutefois les sympathies que le public a témoignées à Renault dans le rôle du Cardinal ont dû lui faire comprendre qu'on l'avait promptement absous d'un instant de faiblesse dont la cause était si digne d'intérêt. Il est de ces angoisses, de ces douleurs de l'ame qui sont si spontanément, si vivement comprises !

La représentation de la Juive à laquelle assistait un public assez nombreux, a été très satisfaisante; les acteurs qui se font ordinairement applaudir dans cet ouvrage, y ont retrouvé les mêmes applaudissements et les mêmes bravos.

La *Part du Diable* est chaque fois pour Léon-Fleury et Mme Hillen l'occasion d'un nouveau succès. Bernard est excellent sous le masque de Gil Vargas. Mme Quidant a enfin compris que la scène se passait en Espagne et qu'elle ne pouvait avoir un costume de laitière suisse. Nous la félicitons de ce scrupule intelligent. Mieux vaut tard que jamais.

Les partitions des *Mousquetaires de la Reine* ont été copiées à grands frais et le premier acte arrivera ces jours-ci. Les chœurs sont étudiés. Vite, vite, à l'œuvre! Le public a soif de nouveautés et sa patience est à bout.

Théâtre-Royal-Hollandais. — Tandis que le régisseur du Théâtre-français lutte si péniblement contre les rhumes de ses acteurs et dix fois dans une même matinée se voit forcé de changer l'affiche du jour, un autre, moins poursuivi par le sort sur une scène voisine, n'étant pas exposé à de pareils ennuis, fort heureusement pour lui, il n'a affaire qu'à des gosiers qui parlent : ceux-là, comme on sait, sont d'une nature moins délicate que les gosiers qui chantent. Aussi tout marche à souhait, les études se poursuivent, les nouveautés se succèdent, et le public qui se laisse entraîner par ce mouvement vient assister plus assidument aux représentations qu'on lui offre. Tout en louant cette activité qu'on déploie aujourd'hui, nous ferons la remarque qu'il eut été à désirer qu'on eût agi ainsi dès le début de la campagne, tout le monde y aurait gagné.

Nous n'avons pas à nous occuper des représentations qui ont eu lieu depuis notre dernier compte-rendu; elles se sont composées de pièces déjà jugées qui tiennent plus ou moins leur place au répertoire; ce que nous avons surtout de mieux à faire aujourd'hui, c'est de signaler le succès d'un drame nouveau, *la Mère et le Fils* (*Moeder en Zoon*), et ce sera pour nous l'occasion de payer un juste tribut d'éloges à une actrice de talent.

Ce drame, dont quelques scènes sont d'un puissant effet, est traduit du théâtre allemand; il a pour auteur Mme Charlotte Birch-Pfeiffer qui a emprunté plusieurs situations de sa pièce au roman si justement estimé de Frederika Bremer, *les Voisins* (*de Buren*). Nous dirons en passant au traducteur qui, comme tous les arrangeurs de pièces pour notre scène nationale, s'est caché sous le voile de l'anonyme, qu'il aurait bien dû mettre plus de soin, d'élégance et de distinction dans son style. Il emploie de certains mots, de certaines expressions dont la trivialité est déplaisante; les personnages qu'il fait parler sont d'un rang distingué, et de pareilles expressions ne sont que de bas comique. Pourquoi cette affectation à employer des mots français dont le traducteur n'a pas même compris la véritable acception. Le retour en est aussi fatigant que ridicule.

L'action de ce drame est simple et pleine d'intérêt. La baronne de Mansvelt a un fils nommé Bruno, et deux beaux-fils, André et Stéphan. André de Mansvelt qui occupe une place importante, se trouve dans le plus grand embarras; une somme considérable manque dans sa caisse et son honneur exige que ce déficit soit promptement comblé. Connaissant la sévérité des principes de sa belle-mère, il n'ose lui faire l'aveu de sa position; il se confie à Bruno, le fils et l'héritier de la baronne, et il implore son secours. Celui-ci comprend les tourments de son frère, il promet de lui venir en aide. Dans l'aveuglement de son amour fraternel, il force la caisse de sa mère et y prend la somme nécessaire qui doit sauver l'honneur d'André. Cette soustraction de fonds est promptement découverte; et d'après diverses indications il est avéré que cette somme a été dérobée par Bruno qui n'a pas cru commettre un crime; il est dans cette fatale idée qu'il peut déjà disposer de la fortune de sa mère, dont il doit hériter un jour. La baronne, d'un caractère passionné et inflexible dans sa volonté, considère avec raison cette action comme un crime qui couvre d'opprobre sa famille, et elle veut forcer Bruno à avouer sa faute. L'orgueilleux jeune homme, qui ne se sent pas coupable, car il connaît le sentiment qui l'a fait agir, refuse obstinément de se soumettre à la volonté de sa mère, et dans une scène des plus pathétiques, la mère maudit son fils. Ici finit la première partie. Dans la seconde, la scène se passe quinze ans après ce fatal événement. Le chagrin a blanchi les cheveux de la baronne, une sombre misanthropie a glacé son cœur. Elle a vendu son château et s'est retirée dans une autre habitation. Bruno, poursuivi par la malédiction maternelle, a erré à l'étranger; nulle part il n'a pu trouver la paix de l'ame; il retourne aux lieux de sa naissance et sous un nom supposé il s'est fait acquéreur de l'ancien château de sa famille. Le chagrin et le désespoir ont rendu ses traits méconnaissables. Une première entrevue avec sa mère qui n'a pas reconnu son fils, reste sans résultat; mais par un heureux enchaînement de scènes pathétiques et conduites avec art, la baronne découvre que la faute dont elle avait accusé Bruno avait été commise dans un noble but, elle apprend qu'il l'a durement expiée par le malheur et le repentir, la mère pardonne à son fils et lui rend tout son amour.

Cette courte analyse suffit pour donner une idée du rôle important de la baronne de Mansvelt et du parti qu'une actrice de mérite pouvait en tirer. Mme Stoopendaal y a développé toute la supériorité de son talent. Nous ne saurions dire dans quelle situation nous l'avons trouvée préférable. Dans la scène de famille qui précède la découverte du vol, quel naturel, quelle touchante expression de confiance et de bonheur maternel n'a-t-elle pas manifestée? lorsqu'elle maudit Bruno, qu'elle a été tour à tour terrible et pathétique! quelle sensibilité vraie et poignante dans les moments d'abattement et de sombre douleur! et quelle n'a pas été la puissance entraînante de son jeu et de sa diction, lorsqu'elle pardonne à son fils et lui rend tout son amour! Quand les applaudissements n'éclataient pas dans toute la salle, c'était des larmes d'attendrissement qui s'échappaient de tous les yeux. Ce seul rôle suffirait pour établir la réputation d'une actrice. Rappelée après la pièce, Mme Stoopendaal a été saluée de nouveau par les bravos enthousiastes des spectateurs.

Tjasink dans le rôle de Bruno mérite tous nos éloges. Toutefois nous lui recommanderons encore de se tenir en garde contre l'expression exagérée; cela seul pourrait gâter ses heureuses qualités. Le temps et l'étude de son art lui enseigneront cette modération calme, réfléchie, intelligente, qui est le véritable cachet de l'artiste consommé. — Ce drame, joué par tous les acteurs avec beaucoup d'ensemble et une grande convenance, s'est placé tout d'abord au rang des meilleurs ouvrages du répertoire, et le public reviendra souvent demander à Mme Stoopendaal les touchantes émotions que l'actrice lui a fait éprouver.

Si l'homme d'un goût sûr doit sans cesse présider au choix des ouvrages nouveaux qu'il met à la scène, le directeur qui entend les intérêts de sa caisse sait aussi qu'il lui faut quelquefois s'adressser à ces pièces à grand luxe de costumes, de décors, d'évolutions militaires, de marches et de contre-marches, sans trop s'inquiéter si la richesse des accessoires cache la pauvreté du fonds. Les masses préfèreront toujours le plaisir des yeux à la satisfaction de l'esprit. C'est sans doute à cette pensée que nous devons, après vingt-cinq ans de léthargie, la résurrection du *Squelette ou les Chevaliers du Lion*, cette pièce taillée en pleine étoffe romantique. Bien en a pris au directeur, car il y avait foule à la première représentation de cette œuvre d'une contexture par trop excentrique. La fable en est extravagante, ridicule, sans aucun enchaînement raisonnable; ce sont d'éternelles entrées, d'éternelles sorties, on dirait que les personnages ne viennent en scène que pour courir l'un après l'autre et s'amuser à jouer à *cache-cache*. Mais quand le génie du dramaturge était absent, les ciseaux du costumier van Meerbeke devaient faire des merveilles. Un régiment de comparses s'est vu affublé comme par enchantement d'étincelants costumes, de toutes formes, de toutes couleurs. Le cortége d'un brillant tournoi est venu défiler, en grande pompe jusqu'à deux fois, sur une scène étroite, sans encombrement et dans un ordre parfait; rien n'y a manqué, et au milieu de tout ce tumulte de piétons armés, cinq écuyers nous ont fait caracoler avec une admirable dextérité, leurs beaux chevaux tout caparaçonnés et tout couverts de housses magnifiques. Tous les yeux en étaient éblouis, et le parterre a battu des mains à la vue de tant de merveilles.

Les acteurs ont fait une œuvre méritoire en se chargeant d'interpréter ce tohu-bohu romantique. Nous devons surtout de sincères éloges à Mme Ruffa pour la manière dont elle a représenté le personnage de Clara, cette autre *Dame Blanche*. Elle y a eu de beaux moments. Ruffa a rendu avec beaucoup de rondeur et de sentiment le rôle du mineur Louis, et la jeune Sablairolles, dans un rôle d'enfant, était charmante d'intelligence et d'expression.

Quoi qu'il en soit, malgré ses défauts comme œuvre dramatique, cette pièce est destinée à faire recette, chaque fois que la direction voudra en appeler aux masses qui ne demandent au théâtre que le plaisir des yeux.

Le nouveau ballet, *l'Ombre*, poursuit ses succès au grand Théâtre d'Amsterdam. La fable intéressante de cette nouvelle production chorégraphique, sa parfaite mise en scène, la beauté des décorations, la fraîcheur des costumes, les danses dessinées avec goût, le mérite de la composition musicale exécutée avec beaucoup d'ensemble par un excellent orchestre, tout se réunit pour ajouter à l'éclat de la représentation de ce charmant ouvrage. Comme on sait, ce ballet, œuvre de Taglioni père, a été représenté avec le plus grand succès à Vienne, à Londres, à Milan; et il faut savoir beaucoup de gré à M. Théleur d'en avoir enrichi le théâtre de la capitale. Outre les danses d'entrée qu'il a dessinées lui-même, il a, avec beaucoup de bonheur et d'habileté, refait entièrement le second acte, de manière à ce que la représentation de ce ballet fût possible sur notre scène. Aussi le public a-t-il plus d'une fois rappelé après la pièce M. Théleur et Mlle C. Théleur, si gracieuse dans le rôle de

cette nouvelle fille de l'air, pour leur payer à tous deux un nouveau tribut d'applaudissements. — Les mêmes suffrages, les mêmes bravos reviennent aussi au compositeur Berlin pour sa délicieuse musique, au décorateur de Vries qui a fait de si belles choses, et au maître de ballet Van Hamme pour la brillante mise en scène de cet ouvrage.

L'histoire d'une main coupée que nous empruntions il y a huit jours au *Courrier Français*, un journal de Bruxelles, l'*Observateur*, s'est empressé d'en donner l'explication. Voici la version qu'il en hasarde :

FIN D'UNE HISTOIRE COMMENCÉE.

VOUS vous souvenez d'avoir lu il y a quelques jours, dans les *nouvelles de Paris*, une histoire de main coupée, qui sentait si furieusement *l'hidalgo* jaloux, l'Espagnol qui se venge, que vous l'avez tous prise pour un puff; moi-même, je l'avoue, je n'y croyais pas, tant cette histoire me semblait peu parisienne.

Et cependant elle est vraie, vraie d'un bout à l'autre; l'un des héros de cette sombre aventure habite Bruxelles depuis deux jou r s. · e ts de lui les détails que je m'empresse de vous raconter.

La jeune Mathilde de...... — Vous comprenez pourquoi je n'indique pas même les noms par des initiales. — La jeune Mathilde de ...... est la fille de l'un des plus illustres soldats de l'Empire. Son père a conquis un rang élevé, de la gloire, un haut grade, mais il est un des rares généraux que l'Empereur n'a pas enrichis. Mathilde de ...... n'a donc pas de fortune à donner à son époux.

Napoléon de ...... est le petit-fils de la noble duchesse de ...... La duchesse n'a qu'un grand nom, un vain titre, mais pas de fortune. Cependant la duchesse et le général, liés depuis longtemps, s'étaient promis de marier leurs enfants. Ils [illegible]

Pendant que Mathilde et Napoléon se laissent aller tous les deux au doux bonheur de s'aimer, le général de ...... et la duchesse de ...... alarmés tous les deux pour leurs propres intérêts, jouaient une scène de haute comédie.

— Si ma fille, disait le général, épouse ce pauvre diable de Napoléon, adieu le luxe et le plaisir!

— Si mon fils, disait la duchesse, épouse une fille et non une dot, comment relever le lustre de la noble maison de .....

Le général chercha donc à détacher Mathilde de son amant, et la duchesse à détacher Napoléon de Mathilde, mais ils ne purent y parvenir. Napoléon et Mathilde s'aimaient trop pour que leur amour ne sortît pas victorieux de toutes les embûches que l'on tendait à leur jeunesse, à inexpérience.

Ne pouvant réussir à les détacher l'un de l'autre, le général et la duchesse exigèrent au moins le départ de Napoléon et son éloignement pendant quelque temps. Leur peu de fortune l'exigeait. Il fallait que Napoléon conquît une position. Le ministre venait de l'attacher comme premier secrétaire à une ambassade lointaine; s'il refusait de partir il se fermait une carrière brillante, ce sacrifice il devait le faire pour sa Mathilde elle-même, du bonheur de laquelle il allait devenir responsable. Napoléon se résigna.

Il revit Mathilde une dernière fois; il lui annonça son départ. Un cri de douleur s'échappa de la poitrine de la jeune fille..... en vain Napoléon lui raconta ses projets, en vain il s'efforçait de la consoler en lui montrant dans un avenir prochain toute une vie d'amour, de bonheur et de richesse, Mathilde était inconsolable, un sombre pressentiment l'empêchait de croire aux promesses menteuses d'un avenir incertain. Que pouvait-elle gagner de plus en échange des félicités dont ils étaient les maîtres et qu'ils allaient sacrifier à leur devoir? elle sentit que son beau rêve était fini, qu'il allait s'envoler.

Napoléon lui prit la main en la couvrant de baisers et de larmes : — Souviens-toi, dit-il à Mathilde, souviens-toi que tu es ma fiancée et que cette main, cette main m'appartient.

En disant ces mots, il lui mit au doigt une petite bague ornée d'un rubis.

— Elle a appartenu à ma mère, ajoute-t-il.

Pour toute réponse, Mathilde pressa la bague sur ses lèvres et retomba sur un fauteuil, désolée et mourante. Napoléon partit.

Son éloignement facilitait les projets du général et de la duchesse. Le général fit alors un appel au dévouement de Mathilde, il exagéra sa pauvreté; il inventa une histoire de dettes, d'engagements pris et qu'il ne pourrait tenir; il lui peignit avec effroi sa vieillesse misérable et déshonorée; il lui laissa même entrevoir qu'il se tuerait. Elle seule pouvait le sauver, et pour cela, il fallait qu'elle oubliât Napoléon et qu'elle épousât le riche comte de ***, dont elle connaissait la noble et mâle figure, le courage, l'âme grande et forte.

Un peu d'égoïsme et Mathilde était sauvée; mais c'est la faiblesse des cœurs sublimes de courir au-devant des sacrifices. Mathilde, au désespoir, se jeta dans les bras de son père et promit tout; et lui la bénissait et la remerciait de son dévoûment.

Il parlait encore, et Mathilde s'était échappée de ses bras, impuissante à se maîtriser davantage. Pâle, à bout de ses forces, elle courut au fond de son appartement, tomba épuisée et se répandit en larmes silencieuses. Coulez, coulez, larmes cruelles; pleure, ô noble créature sur ce rêve de bonheur entrevu; le bonheur, hélas! n'est pas fait pour une ame comme la tienne.

Cependant les bans furent publiés, et le 10 janvier dernier, à l'église de St. Thomas d'Aquin, Mathilde épousait le comte de ***. Le général était rayonnant.

Au moment de la bénédiction nuptiale, au moment où l'époux met au doigt de l'épouse cet anneau, chaînon symbolique de la chaîne qui les unit, au lieu de tendre la main gauche, comme c'est l'usage, Mathilde passa brusquement à la droite du comte et lui tendit la main droite. Le comte voulut faire une observation et lui prendre la main gauche, mais Mathilde la retira et lui présenta de nouveau la main droite en baissant les yeux, mais avec cet air de ténacité soumise qui est indomptable. Le comte le reconnut de suite, aussi craignant un esclandre, il n'insista pas et il mit l'anneau nuptial à la main droite que lui tendait toujours Mathilde.

Le comte était jaloux, jaloux comme Othello; un soupçon funeste était entré dans son esprit. La petite bague que portait Mathilde à la main gauche lui donna des inquiétudes, il prétendit qu'elle lui déplaisait et pria Mathilde de ne plus la porter; Mathilde répondit qu'elle ne s'en séparerait pas; elle fit cette réponse avec beaucoup de douceur, mais avec le même air de ténacité qu'elle avait montré à l'église.

Dès lors les soupçons du comte se changèrent en certitude; mais il voulait se venger, il dissimula. Un système de surveillance occulte fut organisé autour de Mathilde. Bientôt arrive une lettre de Napoléon. Le malheureux, ignorant le sacrifice de Mathilde et la ruine de ses espérances, parlait de son amour, de ses projets d'avenir, de leur mariage prochain; il rappelait à Mathilde que sa main lui appartenait, et il lui [illegible] sait à lui.

Il terminait en annonçant une heureuse nouvelle, il allait être chargé par son ambassadeur d'apporter à Paris des communications importantes. Avant un mois il reverrait Mathilde.

C'est le comte qui reçut la lettre de Napoléon. Il comprit tout.

Le comte entra dans la chambre de sa femme; il tenait à la main la lettre ouverte, et la lui remettant :

— Je conçois vos scrupules, lui dit-il très froidement; que ne vous expliquiez-vous plus tôt. Vous avez juré que votre main n'appartiendrait qu'à lui... Fort bien! aussitôt qu'il arrivera, je me charge de vous faire tenir votre serment, ajouta-t-il avec un affreux sourire.

Mathilde ne tressaillit même pas, elle ne craignait plus rien sur la terre.

Un mois après, Napoléon arrivait à Paris, mais il arrivait bien changé, sombre, au désespoir, il connaissait déjà son malheur.

Le lendemain de son arrivée, le matin, on lui remit un petit coffret d'ébène que venait d'apporter un domestique en livrée [illegible] de sa douleur et de son effroi, ce coffret [illegible] sanglante, une main de femme, la main de Mathilde.

Sur un papier taché de sang, il lut ces mots :

— Voilà comment la comtesse de *** tient ses serments.

Rugissant de douleur et d'indignation, il s'élance, saisit ses pistolets et court chez le comte.

Le comte et Mathilde étaient partis pendant la nuit, quelques heures après la sanglante exécution du docteur Huberti. On ignorait où ils allaient.

Le soir où Napoléon avait reconnu la bague de sa mère à la montre du docteur Huberti, il était allé à ce bal parce qu'un secret pressentiment l'y avait poussé.

Le lendemain Napoléon et Huberti se sont battus dans le bois de Vincennes. Le docteur, maniant mieux le bistouri que l'épée, a été blessé grièvement sous l'aisselle. On espère le sauver. Avant de quitter son adversaire il lui a raconté comment c'était passée cette nuit cruelle où il avait été forcé de commettre un crime par humanité.

— Au reste, a-t-il ajouté, Mathilde n'a pas souffert beaucoup; une exaltation sublime soutenait son courage, et je suis certain qu'elle était heureuse de sa douleur. Et lorsque j'eus fini, j'entendis murmurer doucement, derrière le rideau qui me la cachait. — « Dites-lui bien que mon cœur ira vers lui, avec ma main.» Sans le rubis, je n'aurais pas pu remplir sa volonté.

Forcé de fuir pour ne pas être arrêté à cause de son duel, Napoléon de..... est à Bruxelles. Pauvre jeune homme, sa douleur est déchirante. Retournera-t-il jamais à Paris?

Huberti n'est qu'un nom d'emprunt destiné à cacher la vérité. Le docteur n'est autre que le docteur L., l'illustre chirurgien.

LA HAYE CHEZ LÉOPOLD LOEBENBERG.